

**SCHÉMA**  
**DÉPARTEMENTAL**  
 DE LA **LECTURE**  
**PUBLIQUE**  
 2020 - 2025

Prêt de jeux vidéo

Auteurs en résidence

L'été en roue livre

Prêts

**BD Bus en fête**

Conseils

Reservations

Formations

Animations

Désherbage

Échanges

Travail en réseau

Médiathèque numérique

Multimédia

TABLETTES

CATALOGAGE

Liseuses

Contes d'automne

LECTURES À VOIX HAUTE

**EXPOSITIONS**







## SOMMAIRE

---

<b>SOMMAIRE</b> .....	<b>3</b>
<b>PRÉAMBULE</b> .....	<b>5</b>
<b>ÉTAT DES LIEUX - DES ATOUTS ET DES FAIBLESSES</b> .....	<b>6</b>
1 / Les missions de la Médiathèque départementale.....	7
2 / Le fonctionnement de la Médiathèque départementale.....	8
2.1 / le fonctionnement interne.....	8
2.2 / Les collections.....	9
2.3 / Les services aux bibliothèques.....	11
3/ Le réseau des bibliothèques de l'Oise.....	12
3.1 Le fonctionnement.....	12
3.2 / Les collections.....	15
3.3 / Les actions mises en place.....	18
<b>LE SCHÉMA DÉPARTEMENTAL DE LA LECTURE PUBLIQUE 2020 - 2025</b> .....	<b>19</b>
<b>LE DÉPARTEMENT DE L'OISE, VECTEUR DU DÉVELOPPEMENT DE LA LECTURE PUBLIQUE ET DE L'ACCOMPAGNEMENT DU TERRITOIRE DÉPARTEMENTAL</b> .....	<b>19</b>
1- Présentation du schéma départemental de lecture publique.....	19
2- Réorientation des missions de la Médiathèque départementale.....	20
3- Une équipe avec de nouvelles compétences pour de nouveaux services.....	22
<b>4 AXES PRIORITAIRES</b> .....	<b>23</b>
<b>AXE 1 – POURSUITE DU MAILLAGE ET DU DÉVELOPPEMENT AFFIRMÉ ET COMPLÉMENTAIRE DU RÉSEAU DE LECTURE PUBLIQUE</b> .....	<b>23</b>
1.1 / Vers une requalification territoriale.....	23
1.2/ L'aide à la professionnalisation et à la qualification des bibliothèques et des équipes.....	24
1.4 / Développer l'offre documentaire et le numérique.....	26
<b>AXE 2 – DÉVELOPPEMENT DES PUBLICS ET MOBILISATION DES « NON USAGERS »</b> .....	<b>27</b>
2.1 / La petite enfance.....	27
2.2 / Les collégiens.....	28
2.3 / Les publics éloignés de la lecture.....	28
2.4 / Les publics en détention.....	29
2.5 / Les publics hospitalisés.....	29
2.6/ Les publics en situation de handicap.....	29
2.7/ Les personnes âgées.....	30



AXE 3 – DEVELOPPEMENT DEL'EDUCATION ARTISTIQUE, CULTURELLE, LITTERAIRE DANS ET AVEC LES BIBLIOTHEQUES.....	31
3.1 / Affirmer le rôle de lieu de vie culturel des bibliothèques dans les territoires.....	31
3.2 / Faire de la bibliothèque le maillon indispensable de l'éducation artistique et culturelle .....	31
3.3 / Consolider le positionnement de la Médiathèque départementale dans son rôle d'initiatrice de projets et en matière d'accompagnement des bibliothèques.....	32
AXE 4 – DEVELOPPEMENT D'UNE POLITIQUE NUMERIQUE AU SEIN DU RESEAU DE LECTURE PUBLIQUE POUR L'ENSEMBLE DES HABITANTS DE L'OISE.....	33
4.1 / Affirmation du rôle de la Médiathèque départementale en matière de numérique sur l'ensemble du département.....	33
4.2 / Inscrire le numérique dans une logique transversale .....	34





## PRÉAMBULE

---

En 2017, le Conseil départemental a souhaité lancer une étude pour l'élaboration d'un schéma départemental de développement de la lecture publique. Cette démarche montre une volonté forte d'inscrire la lecture publique, compétence obligatoire des départements, comme l'un des axes majeurs de développement de la culture dans les territoires.

Ce premier schéma départemental de développement de la lecture publique s'appuie sur l'état des lieux et les préconisations de l'étude réalisée de juin 2017 à mars 2018 par un cabinet d'ingénierie culturelle. Il a pour objectifs de consolider les actions mises en œuvre par la Médiathèque départementale depuis sa création en 1986 et de donner une nouvelle orientation à ses services, en impulsant de nouveaux projets en adéquation avec les nouvelles technologies et les attentes des usagers.

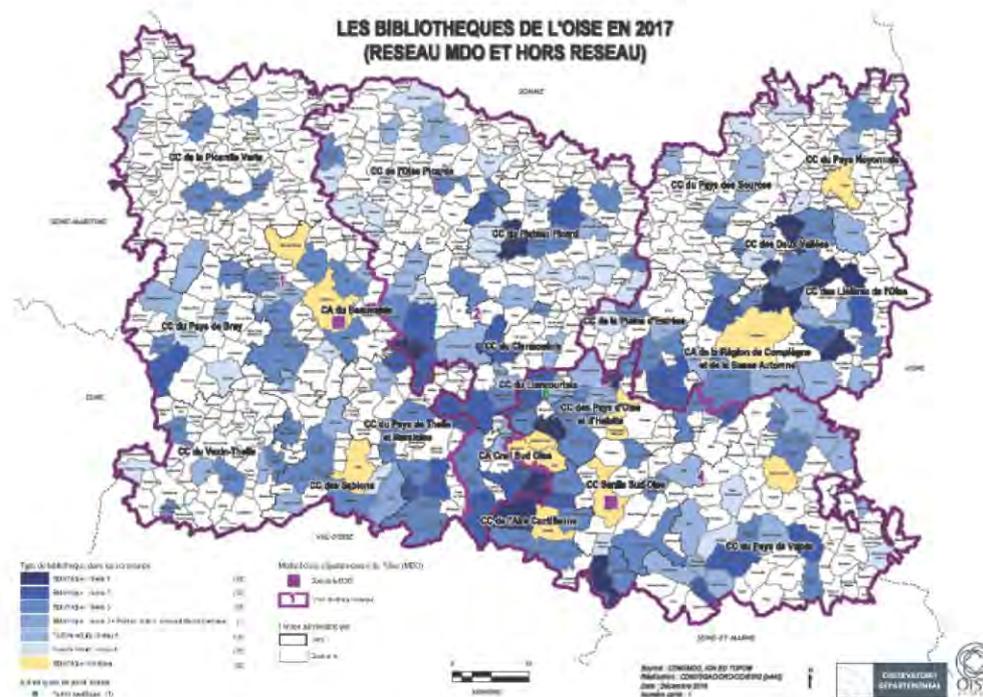
Le schéma départemental de développement de la lecture publique vise à répondre aux besoins de l'ensemble de la population et à renforcer l'égalité d'accès à un service public de qualité afin d'encourager le développement et la coordination des réseaux de lecture publique intercommunaux.





## ÉTAT DES LIEUX - DES ATOUTS ET DES FAIBLESSES

La Médiathèque départementale de l'Oise développe ses services auprès d'un réseau de 220 bibliothèques de communes de moins de 10.000 habitants, divisé en 4 secteurs territoriaux. Une équipe de 31 agents se répartit sur 2 sites à Beauvais (20 agents) et Senlis (11 agents).



Son action s'articule principalement autour des missions suivantes :

- Conseil et médiation autour des collections et de la gestion des bibliothèques. La Médiathèque départementale propose une collection de plus de 394.000 documents, dont 328.000 livres, 42.500 disques compacts, 22.200 DVD, 340 jeux vidéo, complétée par du matériel d'animation et des expositions. En 2016, la desserte avec les bibliobus a été abandonnée sur les 2 sites au profit des échanges sur place. Un service réservation permet d'assurer une mise à disposition rapide des documents avec des navettes régulières.
- Conseil et accompagnement pour la mise en œuvre de projets d'action culturelle. La Médiathèque départementale propose un programme d'actions culturelles et met à disposition des bibliothèques un bus d'animation depuis 2016.
- Conseil et accompagnement pour le développement des publics et plus particulièrement les publics prioritaires.
- Formation des personnels salariés ou bénévoles des bibliothèques pour encourager la professionnalisation des équipes du réseau.
- Ingénierie numérique avec l'accompagnement à l'informatisation des bibliothèques. Le plan de mise à niveau informatique développé de 2013 à 2016, qui avait permis l'informatisation de



près de 100 bibliothèques sera déployé avec la formation des personnels et la mise à disposition de services numériques dans les structures et en ligne.

- Ingénierie territoriale avec l'accompagnement des communes de moins de 10.000 habitants pour la création ou la réhabilitation de leur bibliothèque.

## 1 / Les missions de la Médiathèque départementale



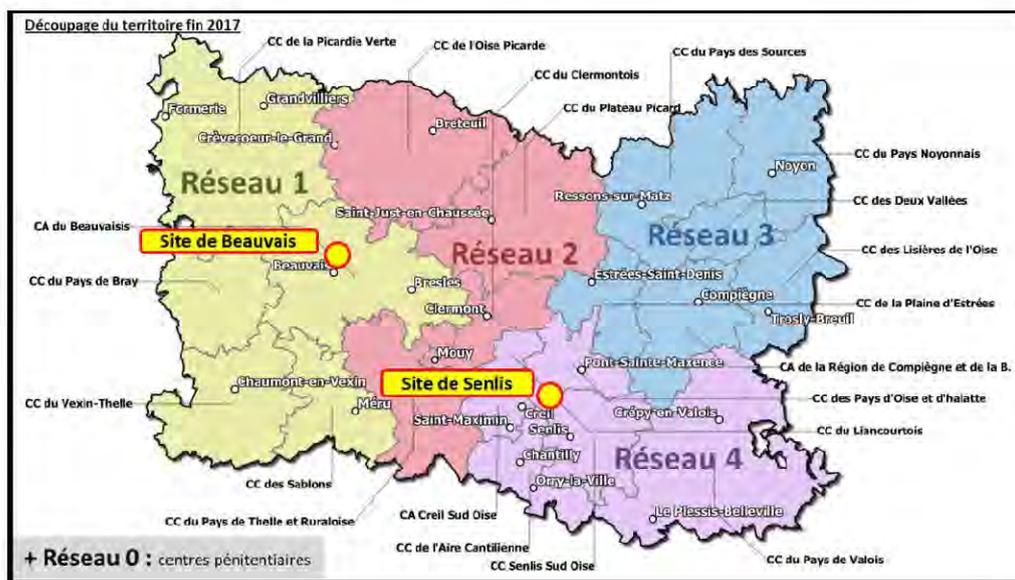
L'étude révèle que la Médiathèque départementale s'est adaptée progressivement aux évolutions des usages en matière de lecture publique grâce au développement de services innovants accessibles à l'ensemble des bibliothèques de son réseau.

L'organisation des activités de la Médiathèque départementale se définit par 2 grands axes :

**1.1 / L'axe territorial** permet d'assurer des missions à l'échelle départementale grâce aux quatre grands secteurs territoriaux, construits en adéquation avec les nouveaux découpages administratifs, qui permettent aux quatre équipes de réseau d'offrir un service de proximité auprès des bibliothèques dont elles ont la charge. Les agents accompagnent les bibliothèques au quotidien pour le renouvellement de leurs collections, l'aide au désherbage, le réaménagement des espaces...

Les responsables réseaux conseillent également les communes dans leurs projets de construction ou de réhabilitation des bibliothèques.

Le rééquilibrage de ces services devra être opéré progressivement. En effet, les activités liées au prêt de documents sont encore très chronophages et mobilisent les agents au détriment des missions de conseil et d'accompagnement indispensables au développement du réseau de bibliothèques.



**1.2 / L'axe transversal** permet de développer les missions relatives au suivi des collections, du numérique, des publics prioritaires, de l'action culturelle, de la formation, de l'informatisation... Et plus particulièrement l'acquisition et la valorisation des collections, la participation aux actions culturelles, le développement du numérique, la formation initiale, le suivi informatique, le développement des publics prioritaires...



La Médiathèque départementale propose des actions transversales très appréciées par son réseau de bibliothèques. Cependant l'évolution et le développement des services de la Médiathèque départementale nécessitent de rééquilibrer l'organigramme et les missions de l'équipe. En effet, il est aujourd'hui nécessaire de revoir un fonctionnement encore très traditionnel, orienté essentiellement en direction des collections physiques.



## 2 / Le fonctionnement de la Médiathèque départementale



### 2.1 / le fonctionnement interne

#### 2.1.1 / L'équipe

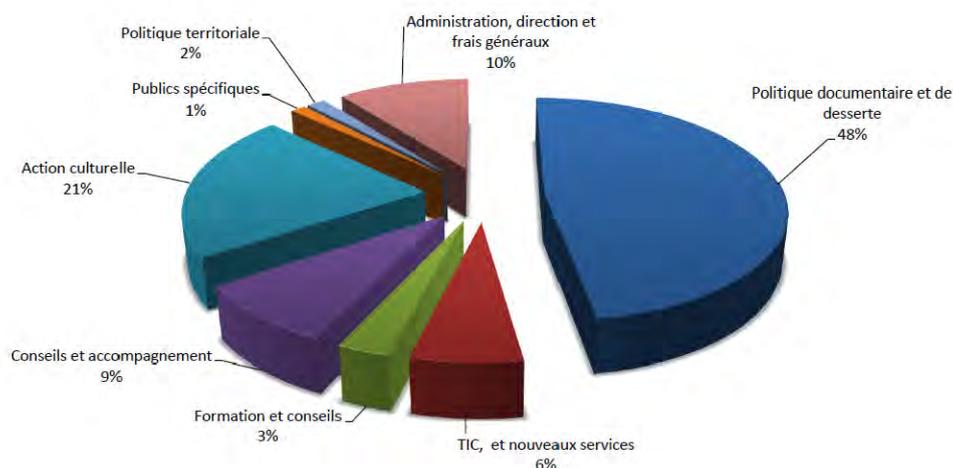
L'équipe est actuellement composée de 31 agents. Elle s'investit notamment dans la mise en œuvre des actions suivantes :

- la coordination pour la mise en réseau des bibliothèques à l'échelle intercommunale ;
- la professionnalisation des personnels salariés et bénévoles des bibliothèques ;
- le développement des services numériques ;
- la consolidation des actions en directions des publics prioritaires ;
- le renouvellement des actions en faveur des collégiens
- la poursuite de son programme d'actions culturelles .

#### 2.1.2 / Le budget



## Répartition budgétaire par grands champs de missions de la MDO



Il est important de noter que les coûts de fonctionnement sont multipliés par 2 en raison des 2 sites de Beauvais et de Senlis.

Le format des 2 sites devra être repensé afin de permettre un accueil adapté du personnel des bibliothèques du réseau.

## Evolution des budgets de fonctionnement de la MDO



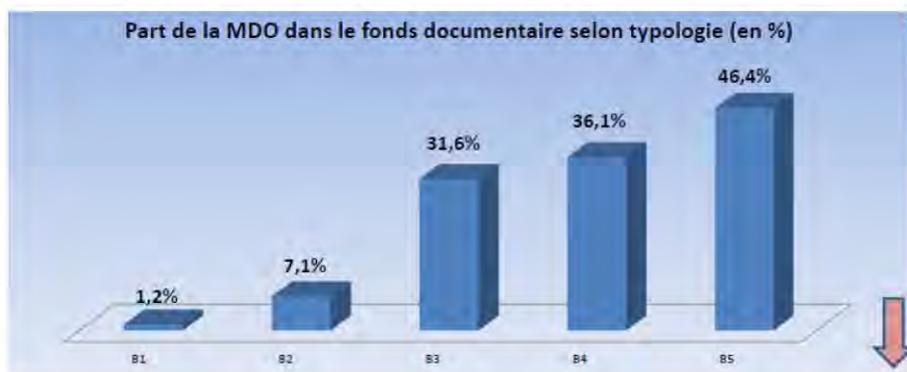
## 2.2 / Les collections

### 2.2.1 / L'offre documentaire

L'offre documentaire physique proposée par la MDO fin 2015	fonds propres de la MDO	% des supports /collections globales	Moyennes des BDP en France
livres	322 301	75,88%	84,60%
abonnements et documentation	36	0,01%	
documents sonores	80 473	18,95%	11,80%
documents vidéo et multimédias	21 648	5,10%	3,60%
jeux vidéo	310	0,07%	
<b>total</b>	<b>424 768</b>	<b>100,00%</b>	<b>100,00%</b>



L'offre documentaire est quantitativement importante pour l'ensemble des supports (livres, disques compacts, DVD...) et permet d'abonder les collections propres de l'ensemble des bibliothèques du réseau et plus particulièrement celles des bibliothèques de type B4 et B5.



Cependant, l'offre en matière de DVD reste faible comparativement à celle du réseau de lecture publique et aux besoins exprimés par les usagers.

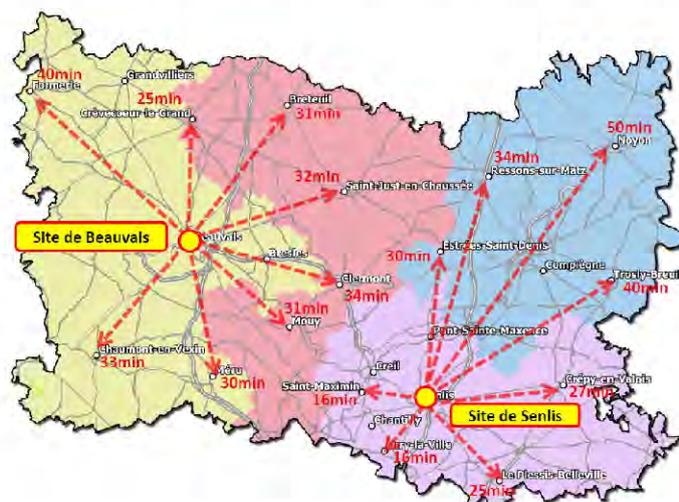
### 2.2.2 / Le prêt des collections

La mise à disposition des collections de la Médiathèque départementale s'est développée progressivement avec la création, en 2016, d'un service de prêt sur place, dans les 2 sites, proposant des échanges 2 fois par an. Ces échanges sont complétés par un service de réservation avec des passages mensuels ou bimensuels, en fonction des besoins observés et du nombre plus ou moins important de réservations.

Il faut noter que ce nouveau mode de fonctionnement s'est organisé dans des équipements initialement conçus pour la desserte avec bibliobus, permettant d'accueillir de façon très occasionnelle les publics.

Une restructuration des locaux est à prévoir pour offrir ces nouveaux services et permettre, un accueil adapté au prêt sur place.

Une réflexion devra également être menée sur le site de Senlis. Le positionnement géographique du site semble peu pertinent par rapport à la qualité du réseau de bibliothèques situé à proximité et aux zones plus déficientes qui nécessiteraient un soutien accru pour leur développement.



### 2.2.3 / Le numérique

La Médiathèque départementale propose depuis 2014 un service de ressources numériques en ligne ouvert à l'ensemble des usagers inscrits dans une bibliothèque de son réseau. Cette bibliothèque numérique permet ainsi d'accéder à de la presse, de l'autoformation (permis de conduire, bureautique, langues...), de la musique et de la lecture interactive pour les enfants.

L'offre devra être diversifiée et un accompagnement des équipes des bibliothèques du réseau et celle de la Médiathèque départementale sera nécessaire afin de développer leurs compétences en matière de numérique. Le développement du service numérique devra également être accompagné d'une communication à l'échelle départementale.



## 2.3 / Les services aux bibliothèques

### 2.3.1 / La formation

La Médiathèque départementale offre un programme de formation riche et diversifié, en adéquation avec les besoins du réseau et les évolutions du métier de bibliothécaire. Des formations sont également proposées par le bibliothécaire en charge des publics prioritaires, aux personnes détenues, désireuses de s'investir dans les bibliothèques des centres pénitentiaires de Beauvais et de Senlis.

Cette mission clé est nécessaire à la professionnalisation du réseau, qu'il s'agisse des personnels salariés ou des bénévoles. Cependant, le budget consacré à ce service est insuffisant pour pallier aux besoins très importants en matière de formation.

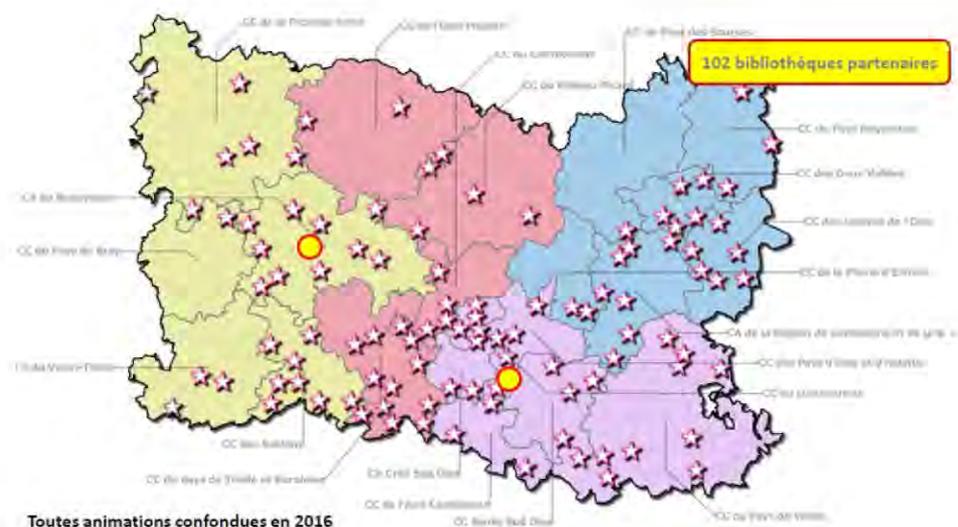
Par ailleurs, l'étude révèle que les lieux de formation, sont souvent trop éloignés des bibliothèques et qu'il n'existe pas de plan de formation à l'échelle des territoires en corrélation avec leurs projets. Par ailleurs, la Médiathèque devra communiquer auprès des élus sur les formations proposées par la Médiathèque départementale.

### 2.3.2 / L'action culturelle

La Médiathèque départementale a construit au fil des années une offre d'actions culturelles de qualité, très importante et diversifiée en proposant des actions phares telles que le Festival Contes d'automne ou encore le BD bus en fête. Ces animations ont permis de donner une réelle identité au réseau de lecture publique de l'Oise mais aussi au Département.

Un travail sur les budgets alloués et la communication élaborées devra être mené afin de mettre en valeur ces projets de qualité.





### 2.3.3 / Les publics prioritaires

Ce service, identifié en 2013, s'est développé progressivement avec de bons résultats obtenus notamment dans le cadre des actions organisées en direction des personnes détenues des centres pénitentiaires de Beauvais et de Liancourt. Un travail de mise en contact entre les établissements pour personnes âgées et les bibliothèques du réseau permet, par ailleurs, d'installer progressivement des partenariats entre ces structures. Les projets en direction des personnes en situation de handicap et les personnes socialement éloignées de la lecture sont en cours de construction.

Les actions en direction de la petite enfance et des collèges sont menées par les bibliothécaires du pôle documentaire jeunesse.

La communication dédiée à cette activité devra être développée afin de permettre d'élargir son rayonnement. Par ailleurs, un travail de médiation important est nécessaire, non seulement auprès des bibliothèques du réseau, mais également auprès des partenaires potentiels, services du Département et structures à l'échelle du département.

## 3/ Le réseau des bibliothèques de l'Oise



### 3.1 Le fonctionnement

#### 3.1.1 / Le réseau

L'étude, qui s'appuie sur les chiffres de l'année 2016, présente un département de 687 communes bien doté en nombre d'équipements puisque 230 bibliothèques couvrent 73 % de la population et disposent pour certaines d'entre elles de surfaces suffisamment importantes.

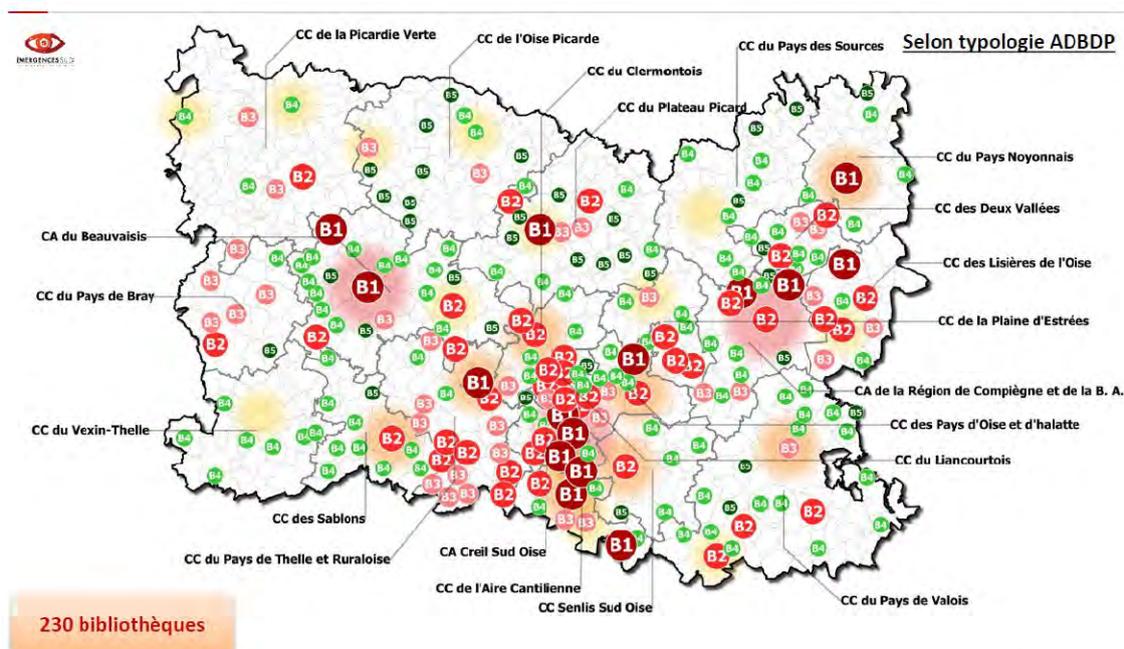
Cependant, il faut souligner des inégalités territoriales très marquées avec des zones blanches sur le Nord, le Sud-Ouest et le Sud-Est du département. A ces inégalités, vient s'ajouter un déséquilibre territorial fort avec des équipements sous dimensionnés dans le Nord et l'Ouest du département ainsi que dans 5 pôles urbains.

Enfin, la question de l'accessibilité PMR reste non résolue sur une grande partie du réseau, puisque seulement 40% des bibliothèques sont totalement accessibles.

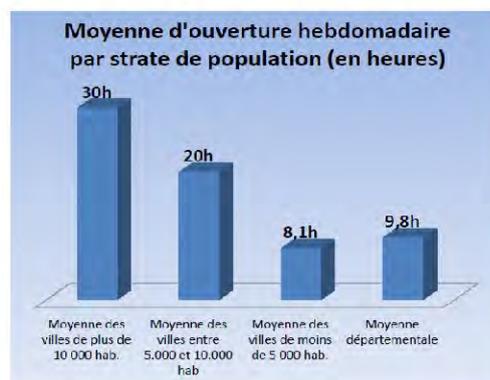
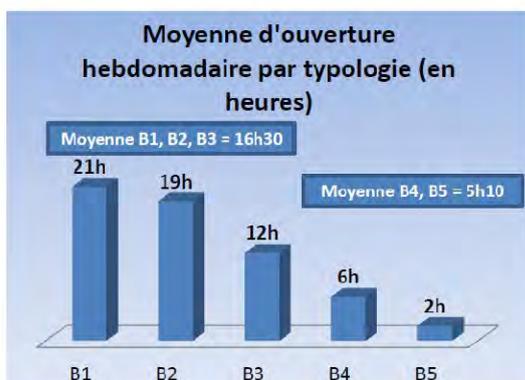
Les réseaux intercommunaux de lecture publique sont peu développés avec un seul réseau intercommunal partiel dans la Communauté d'agglomération du Beauvaisis.



Critères de classification	B1	B2	B3	B4 (point lecture)	B5 (dépôt)
Superficie minimale	7m <sup>2</sup> / 100 hab 100m <sup>2</sup> min	4m <sup>2</sup> / 100 hab 50m <sup>2</sup> min	25m <sup>2</sup>	2 ou 3 critères de B3 sont respectés	1 critère de B3 respecté
Ouverture hebdomadaire minimale	12:00	8:00	4:00		
Budget minima d'acquisition	2€/hab	1€/hab	0,5€/hab		
Personnel (à minima)	- 1 cat B/5000 hab (filère culturelle) - 1 agent qualifié/2000 hab	- 1 agent qualifié	- Un bénévole qualifié		



L'amplitude horaire d'ouverture des bibliothèques correspond globalement aux moyennes nationales. Il faut noter que cette moyenne est d'ailleurs légèrement supérieure pour les bibliothèques de type B1, B2 et B3 avec 16h30 d'ouverture hebdomadaire, alors que la moyenne française est de 14h30. Cette amplitude d'ouverture est par contre très inférieure pour les bibliothèques de type B4 et B5 avec 5h10 d'ouverture hebdomadaire alors que la moyenne française pour ces typologies est de 7h50.



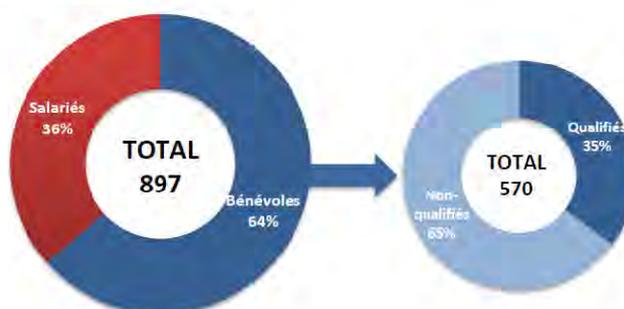
### 3.1.2 / Les équipes

897 personnes participent au développement de la lecture publique dans l'Oise (36 % de salariés et 64 % de bénévoles)

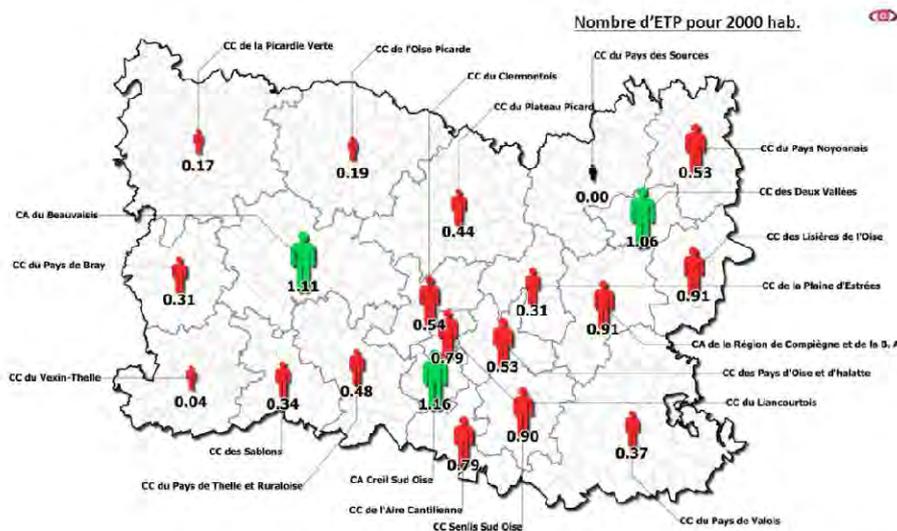
Le faible nombre de salariés à l'échelle départementale est compensé par le bénévolat, indispensable au fonctionnement du réseau de lecture publique de l'Oise principalement dans les territoires les plus ruraux.

Il est également observé que le réseau de lecture publique oisien comprend seulement 35 % de personnels formés.

**Répartition des effectifs**



Cette insuffisance de personnel salarié vient encore alourdir le déséquilibre du réseau de lecture publique puisque seulement 3 EPCI disposent d'un nombre suffisant de salariés et 1 EPCI du Nord-Est du département ne dispose d'aucun salarié.



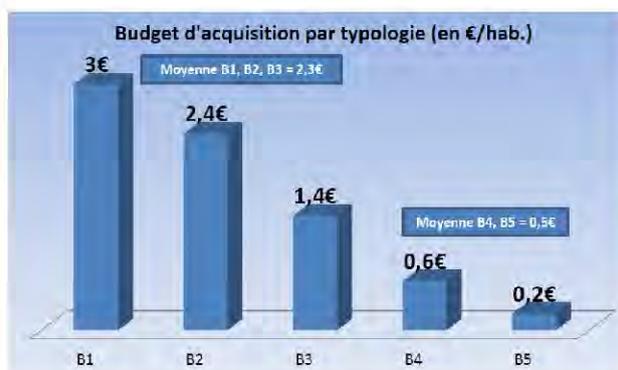
Ce constat est en corrélation avec la place importante occupée par le bénévolat et ses limites, notamment en termes de compétence et de qualification professionnelle, d'intérêt pour les nouveaux usages...



### 3.1.3 / Le budget

Le budget annuel global consacré au renouvellement des collections s'élève à plus de 1,1 M€, soit 1,36 € par habitant desservi. Ces budgets d'acquisition sont très inégaux avec des faiblesses notables sur les territoires ruraux du Nord et de l'Ouest du département. Il faut également noter que 43 bibliothèques ne disposent d'aucun budget consacré aux acquisitions ou pour certaines, d'un budget n'excédant pas 100 € par an.

Des écarts sont également remarqués entre les communes de plus de 10.000 habitants avec un budget de 2,45 € par habitant desservi et celles de moins de 5.000 habitants avec 1,29 € par habitant desservi.

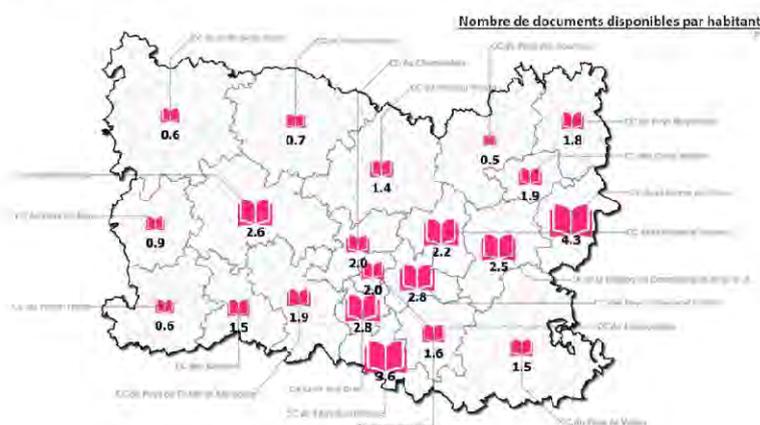


## 3.2 / Les collections

### 3.2.1 / L'offre documentaire

L'offre documentaire proposée par le réseau de lecture publique est globalement conséquente et intéressante avec 1,1 million de documents. Elle se situe dans la moyenne nationale, puisque l'on compte 2,3 documents par habitant dans l'Oise contre 2,5 documents par habitant à l'échelle nationale.

Cependant, cette offre documentaire est toujours très concentrée sur le livre et les imprimés avec des déséquilibres à l'échelle territoriale. En effet, il faut constater une faiblesse de l'offre dans sa globalité sur le Nord et l'Ouest du département.



L'offre musique et son se concentre sur 15 bibliothèques seulement et l'offre image et vidéo est très faible avec seulement 49.915 documents. Seules 29% des bibliothèques disposent d'un fonds vidéo propre.





	Population à desservir	Population desservie	Total des inscrits actifs (emprunteurs)	% d'inscrits sur la population à desservir	% d'inscrits sur population desservie
<b>Oise</b>	844 681	617 235	68 662	8,1	11,2
<b>Moins de 5.000 hab.</b>	519 783	292 337	31 392	6,0	10,7
<b>De 5.000 à 10.000 hab.</b>	62 710	62 710	7 362	11,7	11,7
<b>Supérieur à 10.000 hab.</b>	262 188	262 188	29 908	11,4	11,4

1.950.000 documents sont empruntés sur l'ensemble du département (28,4 documents par an et par inscrit), avec des usagers très actifs dans les villes de plus de 10.000 habitants (37,4 documents par an et par inscrit). Les usages d'emprunts liés à la qualité et à la diversité de l'offre affirment le positionnement des bibliothèques de type B1 et B2.

On note cependant une demande très forte des usagers pour la musique et l'image face à une offre documentaire qui n'est pas en adéquation avec ces besoins.

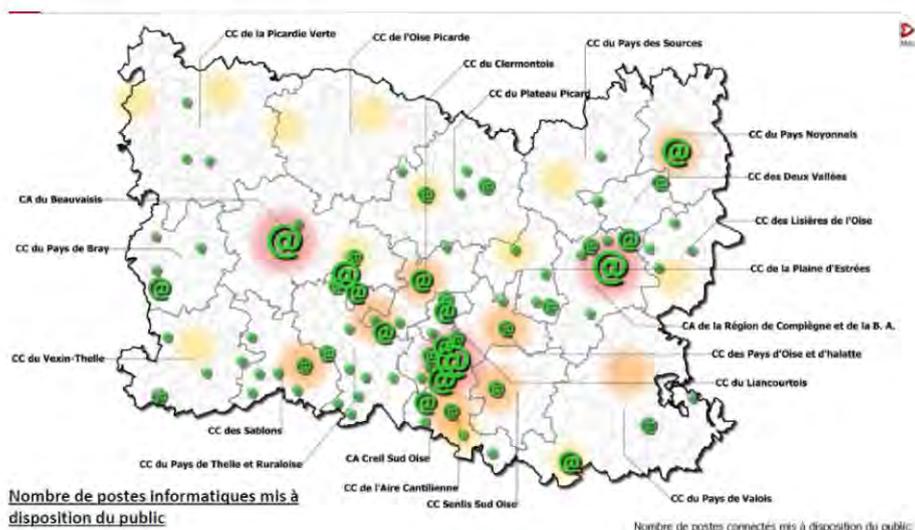
### 3.2.3 / Le numérique

Le plan de mise à niveau informatique des bibliothèques engagé par la Médiathèque départementale en 2014 a permis une informatisation professionnelle de 94% des bibliothèques. Cette mise à disposition de matériel et d'un système intégré de gestion de bibliothèque (SIGB) Orphée a également permis à 40% des structures de bénéficier d'une journée de formation à l'utilisation de ce logiciel professionnel. 23 % des bibliothèques ont également participé à des ateliers de perfectionnement.

Cette informatisation quasi globale du réseau a facilité l'accès à Internet du public. 72% des bourgs centres disposaient de ce service en 2017.

Il est également important de remarquer la présence d'une bibliothèque numérique de référence à Compiègne.

Cependant l'offre d'accès du public à Internet est encore insuffisante ainsi que l'accompagnement numérique sur l'ensemble du territoire.



### 3.3 / Les actions mises en place

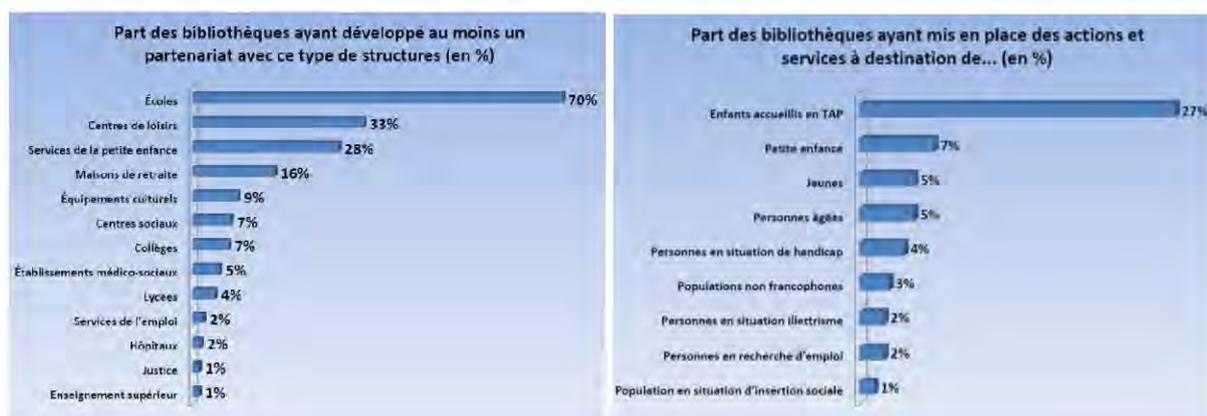
#### 3.3.1 / Les partenariats

Les actions développées en partenariat avec les écoles primaires concernent 70% des bibliothèques et 33 % des bibliothèques déclarent développer des partenariats avec des centres de loisirs. Par contre, les partenariats avec les structures culturelles sont très faibles puisqu'ils ne concernent que 9% des bibliothèques.

L'étude montre que le public privilégié est celui des moins de 12 ans alors que les publics spécifiques sont très peu pris en compte, et ce à tous les niveaux : offre documentaire, accueil et actions engagées vers eux...

Les services sont cependant très diversifiés selon les bibliothèques, leur niveau de qualification et les moyens dont elles disposent. Les animations privilégiées sont les séances de conte, les expositions, les conférences, les rencontres et lectures.

Beaucoup d'actions sont menées avec l'aide et l'accompagnement de la Médiathèque départementale et ses outils d'animation.



#### 3.3.2 / Les projets

Le réseau de lecture publique est en pleine transformation avec 25 projets d'aménagement, des projets de mise en réseau, des informatisations qui viennent compléter le plan de mise à niveau informatique de la Médiathèque départementale et un Contrat Territoire Lecture (CTL) en cours dans le Clermontois.

Une réflexion reste cependant à mener sur la place et le développement de la lecture publique dans les intercommunalités.





## **LE DÉPARTEMENT DE L'OISE, VECTEUR DU DÉVELOPPEMENT DE LA LECTURE PUBLIQUE ET DE L'ACCOMPAGNEMENT DU TERRITOIRE DÉPARTEMENTAL**

Avec l'élaboration de son premier schéma départemental de la lecture publique, le Conseil départemental de l'Oise affirme sa volonté d'inscrire la lecture publique comme l'un des facteurs majeurs de développement des territoires et confirme le rôle moteur de la Médiathèque départementale pour sa mise en œuvre.

Le schéma départemental de la lecture publique, 2020-2025, s'appuie sur quatre axes prioritaires pour faciliter l'accès au livre et à la lecture à l'ensemble de la population sur l'ensemble du territoire :

- Poursuite du maillage et du développement affirmé et complémentaire du réseau de lecture publique
- Développement des publics et mobilisation des « non usagers »
- Développement de l'éducation artistique, culturelle, littéraire dans et avec les bibliothèques
- Développement d'une politique numérique au sein du réseau de lecture publique pour l'ensemble des habitants de l'Oise

Acteur clé du développement de la lecture publique, la Médiathèque départementale devra, dans un premier temps, procéder à sa réorganisation pour insuffler les orientations adoptées par le Conseil départemental.

Une prise en compte de l'évolution des missions et de la modernisation des services en adéquation avec les attentes des publics et les nouveaux usages culturels, a d'ores et déjà permis la réorientation progressive des activités de la Médiathèque départementale. Il est nécessaire qu'elle remplisse aujourd'hui, pleinement, son rôle de service ressources auprès des élus et des bibliothécaires pour les accompagner dans leurs projets et encourager le développement d'un réseau de lecture publique moderne et homogène.

### **1- Présentation du schéma départemental de lecture publique**

Le Conseil départemental dispose d'un outil statistique et cartographique accompagné de préconisations, réalisé en 2017 dans le cadre de l'étude pour l'élaboration du schéma départemental de lecture publique. La Médiathèque départementale, accompagnée d'un représentant de la DRAC Hauts-de-France, s'appuiera sur ces données pour animer des rencontres dans les EPCI qui réuniront les maires, les élus communautaires, les responsables des bibliothèques.

Ces réunions, indispensables à la sensibilisation des élus, permettront de :

- Montrer l'importance des bibliothèques dans le développement des territoires et présenter les grandes orientations définies par le Conseil départemental en matière de lecture publique.
- Présenter les dispositifs croisés Département/Etat d'aide à l'accompagnement de projets de construction de bibliothèques, de mise en réseau.
- Définir les contours et la mise en œuvre d'un Contrat Territoire Lecture (CTL).



- Présenter les missions de la Médiathèque départementale en affirmant son rôle d'ingénierie en matière d'accompagnement de projets de construction, d'agrandissement et de mise en réseau.

Ces rencontres seront complétées par des réunions de secteur animées par les équipes réseaux de la Médiathèque départementale dans les territoires. Initialement organisées pour les équipes des bibliothèques, elles seront ouvertes aux élus. Ces réunions permettront de :

- Etablir un état des lieux régulier pour définir précisément les besoins en formation à l'échelle des territoires visant à encourager la professionnalisation des équipes salariées et bénévoles.
- Accompagner les bibliothèques dans la modernisation de leurs services et notamment en matière de numérique et d'informatique.
- Encourager la mutualisation des services et le développement d'activités avec l'ensemble des bibliothèques de l'intercommunalité.

Enfin, « Les Assises départementales de la lecture publique », journée annuelle professionnelle qui a réuni pour sa première édition en juin 2018 140 participants (élus, bibliothécaires, services du Département (directions de la Culture, de l'Education Jeunesse, des Solidarités...)), seront pérennisées pour continuer d'informer, de développer et de faire évoluer ensemble le schéma départemental de la lecture publique.

## **2- Réorientation des missions de la Médiathèque départementale**

Les missions des bibliothèques départementales, n'ont cessé d'évoluer depuis leur création en 1945. Elles relèvent alors du Ministère de l'Education Nationale, s'appellent « Bibliothèques centrales de prêt » (BCP) et assurent prioritairement la desserte de livres avec les bibliobus. C'est avec la loi de décentralisation de 1986, qu'elles sont rattachées aux départements et deviennent des Bibliothèques départementales de prêt (BDP). Elles ont pour missions de développer la lecture publique pour tous par le prêt, l'accompagnement, la formation et l'animation. L'ordonnance du 27 avril 2017 du livre III du code du patrimoine, les nomme désormais « Bibliothèques départementales ». La disparition du terme « prêt » montre bien le changement opéré depuis les dernières années avec cette nouvelle appellation.

Les bibliothèques départementales sont devenues aujourd'hui des pôles ressources et l'accompagnement des territoires dans le développement de la lecture publique prend tout son sens.

Cette évolution permet également de redéfinir les missions des bibliothèques publiques rurales et péri-urbaines qui disposent maintenant de fonds documentaires propres et ont appris à les valoriser.

Ces nouvelles orientations des missions de la Médiathèque départementale nécessitent aujourd'hui de revoir son fonctionnement et de développer de nouvelles compétences.

Les collections et leur mise à disposition doivent être repensées en fonction des nouveaux besoins du réseau pour une optimisation de ce service avec notamment :

- Le rééquilibrage des budgets liés aux collections pour répondre aux besoins des usagers. Dans ce cadre, il sera nécessaire de mener une réflexion qui intégrera le numérique et les demandes exprimées par les usagers et leurs réservations. L'état des lieux pointe également un intérêt des usagers pour le film et le support DVD.
- La définition d'une nouvelle politique documentaire visant à faciliter l'accès aux livres en proposant un service de livres numériques qui permettra de compléter les collections physiques pour répondre rapidement aux demandes simultanées de plusieurs usagers d'un même ouvrage en lien avec une actualité littéraire (prix, succès de librairie...). Le service de prêt de livres numériques permettra également de réduire les quantités d'ouvrages désherbés.



- Le développement des collections en direction des publics prioritaires.
- La mise à disposition de l'offre de ressources numériques à l'ensemble des habitants de l'Oise, inscrits dans une bibliothèque en donnant l'accès à ce service aux bibliothèques des communes de plus de 10.000 habitants. Il répondra à la forte demande des usagers, en matière de presse et de films avec une communication sur le service de presse en ligne de la Médiathèque départementale et par la mise en œuvre d'un service de vidéo à la demande (VOD).

Les sites de Beauvais et de Senlis, conçus pour répondre aux missions d'une bibliothèque départementale de prêt, tournées prioritairement vers le prêt de collections avec une desserte avec bibliobus ne correspondent plus aux besoins des nouvelles missions. Les 2 équipements doivent permettre d'accueillir les bibliothèques du réseau pour un prêt sur place, offrir des espaces de formation avec des outils informatiques et numériques à disposition. Il sera donc nécessaire de :

- Requalifier les conditions d'accès aux collections physiques et aux services sur le site de Beauvais de la Médiathèque départementale dont les espaces sont à revoir dans leur intégralité avec des travaux à envisager. Ces travaux concernent notamment l'isolation et une extension des bâtiments qui intégrera une salle de formation et un espace de documentation professionnelle.

- Repositionner le service de la Médiathèque départementale à l'Est du département. Installé dans une habitation de ville, le site de Senlis de la Médiathèque départementale est un bâtiment à l'architecture complexe, dont les conditions d'accès aux collections et aux services ne répondent pas aux critères d'un service moderne de lecture publique.

Un recentrage des services du site de Senlis sur le site de Beauvais, après travaux permettant d'absorber les collections du site de Senlis et d'installer l'équipe, aurait l'avantage d'améliorer les conditions d'accueil sur site. Cependant, l'éloignement géographique des territoires situés à l'Est du département est à prendre en compte car il viendrait très certainement impacter le travail mené sur le terrain par les 2 équipes réseaux du site de Senlis.

L'installation du service à l'Est du département dans un équipement adapté permettrait de répondre aux besoins de développement de lecture publique dans la partie Nord-Est du département.

Le Conseil départemental bénéficiera du soutien financier de la DRAC Hauts de France pour la mise en œuvre de ces projets dans le cadre de la Dotation Générale de Décentralisation (DGD).

- Réadapter progressivement la desserte en s'appuyant sur les bibliothèques de type B1 et B2 et en les positionnant en qualité de « bibliothèques têtes de réseau ». Ces bibliothèques pourraient être les points relais de la Médiathèque départementale pour accueillir l'ensemble des réservations des bibliothèques de l'intercommunalité. Véritables points d'ancrage, elles pourraient également être identifiées comme des interlocutrices privilégiées de la Médiathèque départementale, accueillir les formations délocalisées, bénéficier en priorité de nouveaux services, participer aux comités de pilotage...



### **3- Une équipe avec de nouvelles compétences pour de nouveaux services**

Les mutations observées depuis plusieurs années dans le monde des bibliothèques avec l'arrivée de nouveaux services ont transformé considérablement les missions du bibliothécaire. Afin de répondre aux différents axes et priorités développés dans le cadre du schéma départemental, il est nécessaire de :

- Professionnaliser l'équipe sur ses nouvelles compétences.
- Construire un plan de formation pour l'équipe de la Médiathèque départementale qui privilégiera les formations en direction des publics prioritaires, la formation, le numérique, l'ingénierie culturelle.
- Elaborer un nouvel organigramme qui renforcera le pôle numérique et le pôle des publics prioritaires.





## 4 AXES PRIORITAIRES

Le schéma départemental de développement de la lecture publique définit quatre axes prioritaires pour faciliter l'accès à la culture et plus particulièrement au livre et à la lecture sur l'ensemble du territoire, à l'ensemble de la population.

### AXE 1 – POURSUITE DU MAILLAGE ET DU DÉVELOPPEMENT AFFIRMÉ ET COMPLÉMENTAIRE DU RÉSEAU DE LECTURE PUBLIQUE

#### 1.1 / Vers une requalification territoriale

Une grande partie des communes des territoires ruraux du département de l'Oise, aujourd'hui encore, n'offre pas d'accès à un service de lecture publique qualifié et ne dispose pas d'une bibliothèque de type B1 ou B2 à moins de 12 km. La volonté d'offrir des services identiques à l'ensemble des oisiens, nécessite de construire un maillage pertinent sur l'ensemble du département pour définir les zones prioritaires d'aménagement : bourgs structurants, zones de revitalisation rurales, quartiers prioritaires de la politique de la ville.

Les intercommunalités doivent également être des acteurs majeurs du développement de la lecture publique. La Médiathèque départementale devra inciter et accompagner la mise en place de réseaux de lecture publique intercommunaux et encourager la prise de compétence lecture publique.

Il est nécessaire que les bibliothèques d'un même réseau intercommunal s'inscrivent, non pas dans un esprit concurrentiel, mais dans une démarche partenariale pour développer des services et des actions visant à offrir un service public de qualité.

Cette réflexion menée à un niveau intercommunal permettra de développer des projets ambitieux avec la construction de médiathèques de type 3<sup>ème</sup> lieu, d'encourager la professionnalisation des équipes, salariées et bénévoles et de favoriser le vivre ensemble par la mise en œuvre d'évènements d'envergure.

Dans ce cadre la Médiathèque départementale accompagnera le développement des démarches communautaires en cours ou existantes : Communauté d'agglomération du Beauvaisis, Communauté de communes du Clermontois et Communauté de communes des Pays d'Oise et d'Halatte.

#### LES ACTIONS À ENVISAGER

##### 1- De nouvelles conventions partenariales

La Médiathèque départementale proposera de nouvelles conventions partenariales entre le Conseil départemental et les collectivités qui permettront de définir :

- les missions de chaque établissement, selon son niveau d'intégration au sein du réseau
  - 1/ Bibliothèques de type B1, B2, B3, des communes de moins de 10.000 habitants
  - 2/ Bibliothèques de type B4, des communes de moins de 10.000 habitants
  - 3/ Bibliothèques partenaires des communes de plus de 10.000 habitants
  - 4/ Bibliothèques « tête de réseau » intercommunales



## **2- Un soutien renforcé du Conseil départemental**

Des aides financières, techniques, humaines seront mises à disposition par le Conseil départemental pour assurer les missions selon leur typologie et leur rôle territorial.

Ce dispositif permettra d'encourager le développement de réseaux intercommunaux avec la création d'établissements « tête de réseau » à vocation territoriale et de renforcer le partenariat avec la Médiathèque départementale.

## **3- Evaluation du réseau**

Une évaluation annuelle de chaque bibliothèque sera menée par la Médiathèque départementale après l'élaboration d'une grille avec critères qualitatifs en fonction de la typologie des bibliothèques publiques de l'Oise et en lien avec les conventions partenariales.

### **1.2 / L'aide à la professionnalisation et à la qualification des bibliothèques et des équipes**

La formation et la professionnalisation des équipes sont deux actions majeures qui permettront de dynamiser l'offre de services des bibliothèques du réseau départemental, notamment dans les domaines du numérique et de l'accueil de nouveaux publics.

Pour rappel, le réseau de lecture publique de l'Oise fonctionne grâce à l'intervention de 282 salariés, dont 57% dans des communes de plus de 10.000 habitants et de 570 bénévoles, dont 35 % seulement sont qualifiés.

Aujourd'hui, si la majeure partie des bourgs structurants, équipés d'une bibliothèque, dispose de personnel salarié, il faut préciser que les zones rurales sont encore très déficitaires par rapport aux zones urbaines. A titre d'exemple il est intéressant de souligner que 9 EPCI, dont 7 sur le Nord et l'Ouest du département, sont en dessous de 0,5 ETP pour 2.000 habitants. La Communauté de communes du Pays des Sources n'a pas de personnel salarié. Seulement 3 EPCI disposent de personnels suffisants : la Communauté d'Agglomération du Beauvaisis, la Communauté de communes Creil Sud Oise et la Communauté de communes des Deux Vallées.

Il est nécessaire de rappeler que la qualification des équipes impacte fortement le taux de fréquentation des bibliothèques, puisque l'on retrouve les taux d'inscriptions les plus élevés à Chantilly, Senlis et Noyon avec plus de 18% d'inscrits. De manière plus générale ce sont les bibliothèques de type B1 et B2 qui totalisent le plus grand nombre d'inscrits.

Ce constat vient conforter la nécessité de professionnaliser le réseau départemental de lecture publique, d'accompagner le travail des équipes mixtes de salariés et de bénévoles pour proposer la même offre de service sur l'ensemble du territoire.

#### **LES ACTIONS À ENVSAGER**

### **1- Accompagnement au recrutement de personnels qualifiés**

- Participation de la Médiathèque départementale aux jurys de recrutement des personnels des bibliothèques.



## 2- Affirmation du rôle des bénévoles

- Engagement des bénévoles par la signature d'une charte qui sera jointe à la convention partenariale entre le Conseil départementale et les communes.

## 3- Consolidation du plan de formation de la MDO

- Mise en place de formations croisées avec les personnels des bibliothèques et les personnels des services en lien avec les publics prioritaires (personnes âgées, petite enfance, personnes en situation de handicap...)
- Délocalisation de la formation en installant les cycles de formation initiale ou des journées de formations thématiques dans des bibliothèques du réseau en capacité d'accueillir un groupe.
- Organisation de formations en adéquation avec les besoins spécifiques d'un territoire, pour favoriser le développement d'actions intercommunales et apprendre à travailler en complémentarité.
- Développer les ateliers dans les domaines de l'informatique et du numérique.
- Continuer à développer les compétences de l'équipe de la Médiathèque départementale par des formations adaptées pour accompagner le réseau.
- Ouverture de certaines formations aux élus (voyages et journées d'étude ...)
- Elaboration d'un programme de formation en collaboration avec le CNFPT, l'AR2L, l'ABF...
- Pérennisation de la journée professionnelle annuelle les « Assises départementales de la lecture publique » à destination des bibliothécaires, élus et professionnels de la lecture publique.

### 1.3/ Mettre les bibliothèques au cœur des politiques publiques des territoires

Aujourd'hui, et principalement en milieu rural, la bibliothèque est souvent le dernier lieu de convivialité de la commune. Les usagers ne s'y rendent plus seulement pour emprunter un livre mais pour échanger, s'informer, découvrir une exposition, travailler, se détendre, participer à des débats. La bibliothèque doit devenir un outil de développement des territoires et une passerelle entre les différentes politiques publiques (culture, enseignement, éducation, social...)

Pour ce faire, il est nécessaire de mettre en œuvre des actions qui permettront d'élargir les publics et tout particulièrement dans les communes de moins de 5.000 habitants où seulement 6 % des habitants sont inscrits dans une bibliothèque.

#### LES ACTIONS À ENVISAGER

### Accompagnement des élus et des bibliothécaires

- Organisation de rencontres dans chaque territoire avec les maires, les élus municipaux et communautaires, responsables de bibliothèques en présence du Département, de la Médiathèque départementale et de la DRAC Hauts-de-France pour présenter les politiques de lecture publique du Département et de l'Etat.



- Redimensionnement des réunions de secteur animées par les équipes réseaux de la Médiathèque départementale en invitant les élus à y participer avec les équipes des bibliothèques.
- Incitation à la création de bibliothèques de type « Troisième lieu » dans le cadre des projets de construction et prendre en compte les espaces et services pouvant être mutualisés avec d'autres domaines artistiques (salle de spectacle, salle d'exposition...).
- Communication auprès des élus pour identifier la Médiathèque départementale en tant que pôle ressources de développement de la lecture publique.
- Création d'un outil de suivi des projets de bibliothèques.

## 1.4 / Développer l'offre documentaire et le numérique

Avec son plan de mise à niveau informatique, la Médiathèque départementale a facilité l'accès à ses collections physiques et numériques à l'ensemble des bibliothèques de son réseau. Cette informatisation globale sera également le moyen d'encourager, à terme, la mise en réseau des collections des bibliothèques d'une même intercommunalité.

Un rééquilibrage des collections devra être organisé progressivement pour répondre aux attentes des usagers, très intéressés par la presse et le DVD alors que les livres occupent encore toute la place dans les fonds des bibliothèques. Par ailleurs, le Nord et l'Ouest du département sont très déficitaires en matière d'offre documentaire.

L'offre numérique en ligne de la Médiathèque départementale devra être développée pour permettre à l'ensemble des habitants de l'Oise d'en bénéficier.

### LES ACTIONS À ENVISAGER

#### 1- Diversifier l'offre documentaire

- Intégration du numérique dans la politique documentaire globale de la Médiathèque départementale.
- Développement des collections physiques autour de l'image et de la vidéo.
- Rééquilibrage des budgets d'acquisition en tenant compte des attentes des usagers.
- Développement et valorisation des collections en direction des publics prioritaires.

#### 2- Développer les services et l'offre numérique

- Inscription du numérique dans la réflexion menée sur une nouvelle politique documentaire, avec l'intégration du livre numérique en complémentarité des collections physiques (faciliter la mise à disposition des succès de librairie, diminuer les quantités de livres à désherber...)
- Création d'un groupe pilote transversal à l'échelle départementale.

*Cf. Annexe – Fiche action 1.1 « Développement de l'offre numérique »*

*Cf. Annexe – Fiche action 1.2 « Développer et valoriser le fonds numérique »*



## AXE 2 – DEVELOPPEMENT DES PUBLICS ET MOBILISATION DES « NON USAGERS »

La Médiathèque départementale continuera de développer l'accès à la lecture pour tous en veillant à élargir les actions livre et lecture en transversalité avec les services de la direction des Solidarités du Conseil départemental et avec les acteurs sociaux du département. La Médiathèque départementale s'appuiera sur les dispositifs de l'Etat pour enrichir son offre notamment en direction de la Petite enfance et dans le cadre de projets EAC (Education Artistique Culturelle).

Afin de développer et de faciliter l'accueil et la mise en œuvre d'actions en direction des publics prioritaires, la Médiathèque départementale continuera de proposer, aux personnels salariés et bénévoles des bibliothèques publiques, des formations qui encourageront leur professionnalisation.

En se positionnant en tant que centre ressource, la Médiathèque départementale souhaite encourager et renforcer l'implication des bibliothèques publiques en direction des publics prioritaires.

### LES ACTIONS À ENVISAGER

#### 2.1 / La petite enfance

- Mise en place d'un groupe de travail « Petite enfance » à la Médiathèque départementale
- Programmation de formations croisées avec les bibliothécaires et les personnels des services de la petite enfance.
- Organisation d'une journée d'étude.
- Création d'un centre ressource « Petite enfance » à la Médiathèque départementale (sélection de contenus sur la thématique de la parentalité, recensement des initiatives et des actions « Petite enfance »...). Référencement des activités liées à la « Petite enfance » sur le portail de la Médiathèque départementale.
- Veille documentaire et valorisation du fonds « Petite enfance » de la Médiathèque départementale.
- Développement d'un travail régulier et d'actions en transversalité avec le service Enfance et famille du Conseil départemental.
- Développement des actions dans le cadre de la labellisation nationale « Premières pages », obtenue en 2018.

*Cf. Annexe – Fiche action 2.1 « Développer les actions autour de la petite enfance »*

*Cf. Annexe : « Dossier de labellisation Premières pages »*



## 2.2 / Les collégiens

- Formation des équipes des bibliothèques favorisant la mise en place d'actions en direction des collégiens.
- Accompagnement pour le développement des partenariats entre les bibliothèques et les collèges.
- Valorisation des initiatives engagées par les bibliothèques sur le portail de la Médiathèque départementale.
- Proposition d'une offre documentaire et d'animations adaptées (Musique, BD, mangas, films, jeux vidéo...).
- Communication sur l'offre numérique de la Médiathèque départementale dans les collèges.
- Développement des actions menées en transversalité avec la direction de l'Education Jeunesse du Conseil départemental (la Numérithèque et le prix « Les Etoiles de la lecture »).
- Consolidation et développement des actions mises en place en direction des collégiens en partenariat avec la DRAC Hauts-de-France, les services de l'Education nationale, la direction de la Culture du Conseil départemental et les bibliothèques (« La BD c'est WOUA'Z », participation au CDDC).

*Cf. Annexe – Fiche projet 2.2 « Les rendez-vous du numérique : la Numérithèque »*

*Cf. Annexe – Fiche projet 2.3 « La Bd c'est Woua'z »*

*Cf. Annexe – Fiche projet 2.4 « Les Etoiles de la lecture »*

## 2.3 / Les publics éloignés de la lecture

- Formation des équipes des bibliothèques pour la mise en place d'actions en direction des publics éloignés de la culture. Des formations croisées pourront être organisées avec les bibliothécaires et les personnels des services en lien avec ces publics.
- Valorisation de l'offre numérique et plus particulièrement de l'autoformation.
- Inscription de ces publics sur les projets Education artistique et culturelle.
- Développement d'un travail en transversalité avec les acteurs et intervenants des structures d'insertion, avec la direction des Solidarités et son réseau de Maisons départementales de la Solidarité (communication sur les services des bibliothèques, les ressources numériques...).
- Facilitation de la mise en œuvre d'actions dans les bibliothèques en direction de ces publics.
- Référencement des initiatives engagées dans les bibliothèques sur le portail de la Médiathèque départementale.
- Mise à disposition de bibliographies et de sélections de livres adaptés.

*Cf. Annexe – Fiche projet 2.5 « Facile à Lire »*

*Cf. Annexe – Fiche projet 2.6 « pour une bibliothèque citoyenne »*



## 2.4 / Les publics en détention

La Médiathèque départementale accompagne les Centres pénitentiaires de Beauvais et de Liencourt avec le prêt de documents imprimés et audiovisuels ainsi que dans l'organisation d'actions culturelles en lien avec le livre et la lecture.

- Formation des détenus « auxiliaires de bibliothèque » pour la prise en charge des bibliothèques au sein des centres pénitentiaires.
- Elaboration de conventions partenariales entre les services concernés (Etat, Conseil départemental, communes et notamment Beauvais et Liencourt, intercommunalités) pour la mise en place d'actions de lutte contre l'illettrisme et offrir dans les centres pénitentiaires des actions culturelles en lien avec la programmation des territoires (rencontre auteur, atelier d'écriture, participation à des prix littéraires).
- Evaluation annuelle des conventions.
- Valorisation de la lecture auprès des personnes détenues avec l'organisation d'un prix littéraire. Constitution d'un jury de personnes détenues, comité de pilotage avec les enseignants des centres pénitentiaires, des représentants de l'administration pénitentiaire, bibliothécaires des communes ou intercommunalités concernées et du référent des publics prioritaires de la Médiathèque départementale.
- Approvisionnement documentaire (Livres, DVD, CD...)

*Cf. Annexe – Fiche projet 2.7 « Plan Anti-terrorisme »*

## 2.5 / Les publics hospitalisés

- Formation des équipes des bibliothèques du réseau pour développer les partenariats avec les structures hospitalières du département.
- Elaboration d'une convention entre, la Médiathèque départementale, les bibliothèques publiques et les bibliothèques des hôpitaux afin d'abonder leurs collections et organiser des animations dans les structures hospitalières.
- Evaluation annuelle de la convention.
- Référencement des initiatives, associations, instituts spécialisés qui œuvrent en direction des personnes hospitalisées.
- Soutien accru de la Médiathèque départementale auprès des bibliothèques publiques impliquées dans le développement d'initiatives en direction des établissements hospitaliers par un prêt plus important d'ouvrages, par exemple.

## 2.6/ Les publics en situation de handicap

- Programmation de formations croisées avec les bibliothécaires, les personnels de la MDPH et d'associations œuvrant en direction des publics en situation de handicap.
- Développement d'actions régulières avec la MDPH (formation, communication conjointe...)
- Recensement des initiatives engagées par les bibliothèques en direction des publics en situation de handicap.



- Identification de la Médiathèque départementale en tant que centre ressource partenaire de la MDPH (réalisation d'un livret « Bibliothèque et handicap », organisation d'actions novatrices, mise à disposition d'outils dédiés pour faciliter l'accueil des personnes en situation de handicap).
- Intégration des publics en situation de handicap dans l'ensemble des projets de lecture publique accompagnés ou financés par le Conseil départemental de l'Oise et l'Etat. Il s'agira plus particulièrement de la mise aux normes des locaux et de la mise en place d'une signalétique adaptée.
- Veille documentaire et développement d'équipements informatiques spécialisés, de livres lus, prêt de lecteurs DAISY (Digital Accessible Information System).

*Cf. Annexe – Fiche projet 2.8 « Bili la brouette »*

*Cf. Annexe – Fiche projet 2.9 « Un livre, un bébé »*

## **2.7/ Les personnes âgées**

- Programmation de formations croisées avec les bibliothécaires et les personnels des services d'aide à domicile.
- Organisation d'actions en partenariat avec la direction des Solidarités et plus particulièrement avec le service de l'autonomie des personnes.
- Recensement des actions et initiatives mises en place dans les bibliothèques du réseau.
- Identification de la Médiathèque départementale en tant que centre ressource partenaire du service de l'autonomie des personnes.
- Intégration des personnes âgées dans les programmes d'animation de la Médiathèque départementale, incitation au développement d'ateliers numériques en direction des personnes âgées (utilisation des liseuses, Skype...), ajout de la dimension intergénérationnelle dans le cadre de résidences d'auteurs, mise en place d'ateliers autour de la mémoire et de l'oralité, animés par les bibliothécaires des territoires, dans les établissements pour personnes âgées ou dans les bibliothèques publiques...
- Organisation à l'échelle départementale d'un service de portage à domicile en s'appuyant sur le réseau de bibliothèques en partenariat avec la direction de l'Autonomie des personnes du Département.
- Veille documentaire sur les services développés en matière de lecture publique en direction des personnes âgées autonomes et dépendantes.

*Cf. Annexe – Fiche projet 2.10 « Des webradios pour les personnes âgées »*

*Cf. Annexe – Fiche projet 2.11 « Médiation numérique auprès des personnes âgées : les ateliers numériques »*



## AXE 3 – DEVELOPPEMENT DE L'EDUCATION ARTISTIQUE, CULTURELLE, LITTERAIRE DANS ET AVEC LES BIBLIOTHEQUES

La Médiathèque départementale a développé au fil des ans un programme d'actions culturelles pour animer son réseau de bibliothèques et proposer des événements tout au long de l'année, répartis sur l'ensemble du territoire. Le rôle d'accompagnement de la Médiathèque départementale est essentiel pour inciter les équipes des bibliothèques à s'emparer de la médiation culturelle et à organiser leurs propres animations. Afin de faire des bibliothèques publiques des outils de développement culturel sur les territoires, la Médiathèque départementale doit maintenant, se positionner en tant que centre ressource pour arriver en soutien au réseau de bibliothèques, tant pour l'aide à la mise en œuvre des événements que pour leur valorisation.

En s'appuyant sur les expériences acquises dans le cadre d'actions organisées par la Médiathèque départementale, les bibliothèques publiques doivent apprendre à développer des animations en partenariat et en transversalité avec les services et les acteurs culturels de la commune, de l'intercommunalité, pour devenir le maillon essentiel du développement culturel des territoires.

### LES ACTIONS À ENMSAGER

#### 3.1 / Affirmer le rôle de lieu de vie culturel des bibliothèques dans les territoires

- Création et mise à disposition d'un répertoire de ressources culturelles et de partenaires potentiels (compagnies, auteurs, musiciens, plasticiens...), en capacité d'être accueillis dans une bibliothèque ou d'aider à la mise en œuvre de projets (direction de l'Education et de la Jeunesse, direction de la Culture du Département, associations...).
- Accompagnement des bibliothèques dans le cadre de l'organisation d'actions « Hors les murs ».
- Faire de l'action culturelle, un des axes clés de la structuration du maillage territorial et plus particulièrement dans les territoires prioritaires.
- Communication sur les actions culturelles initiées par les bibliothèques publiques et par la Médiathèque départementale, par le biais du portail de Médiathèque départementale
- Construction de partenariats, entre la Médiathèque départementale, les établissements culturels, la direction de la Culture, qui pourront être déclinés sur les territoires.
- Accompagnement au montage de projets, notamment dans le cadre de projets intercommunaux. Cet accompagnement se traduira par un appui technique et humain.

#### 3.2 / Faire de la bibliothèque le maillon indispensable de l'éducation artistique et culturelle

- Poursuivre la politique transversale d'actions culturelles portées par ou avec la Médiathèque départementale.
- Conforter l'implication des bibliothèques en amont des projets afin d'ancrer fortement les projets culturels dans les territoires.
- Développer les projets d'éducation artistique et culturelle pluridisciplinaires, permettant d'intégrer des publics variés en impliquant plusieurs bibliothèques d'un même territoire.
- Elargir la proposition d'offre culturelle des bibliothèques en mettant en lien l'écrit et l'image, l'écrit et les arts plastiques dans le cadre d'ateliers créatifs ou de rencontres avec des écrivains et artistes.



- Créer une boîte à outils sur le portail de la Médiathèque départementale pour l'aide à l'organisation d'une animation en bibliothèque (Action culturelle en bibliothèque, accueil des auteurs...).
- Lancer des appels à projets et suivre leur mise en œuvre par la Médiathèque départementale.

*Cf. Annexe – Fiche Action 3.1 « Projet d'Education Artistique et Culturel : Quel cirque ! »*

### **3.3 / Consolider le positionnement de la Médiathèque départementale dans son rôle d'initiatrice de projets et en matière d'accompagnement des bibliothèques**

- Formation des équipes des bibliothèques, visant à les impliquer plus fortement dans l'organisation des manifestations impulsées par la Médiathèque départementale. (Festival Contes d'automne, l'Eté en roue livre, Nuit de la lecture...).
- Convention partenariale entre le Conseil départemental et les communes qui définira précisément les engagements des collectivités dans le cadre des actions culturelles proposées par la Médiathèque départementale.
- Accompagnement et évaluation des actions menées par la Médiathèque départementale, les bibliothèques et les partenaires.
- Evaluation des manifestations soutenues ou initiées par la Médiathèque départementale (impact auprès des publics, les partenariats développés, la coopération territoriale, respect de la charte des manifestations littéraires, les budgets).

*Cf. Annexe – Fiche action 3.2 « La Médiathèque départementale impulse les projets de territoire : la nuit de la lecture »*



## AXE 4 – DEVELOPPEMENT D'UNE POLITIQUE NUMERIQUE AU SEIN DU RESEAU DE LECTURE PUBLIQUE POUR L'ENSEMBLE DES HABITANTS DE L'OISE

Résolument investie dans la modernisation de ses services, la Médiathèque départementale a mis en œuvre à partir de 2014, un plan de mise à niveau informatique pour l'ensemble des bibliothèques de son réseau. Ce plan avait notamment pour objectif de donner accès au plus grand nombre à un service de ressources numériques en ligne. Ainsi, la Médiathèque départementale a ouvert ce service à plus de 5.000 abonnés, inscrits dans 154 bibliothèques de communes rurales et péri-urbaines de moins de 10.000 habitants.

Aujourd'hui, la Médiathèque départementale a pour ambition de proposer ses ressources numériques en ligne à l'ensemble des habitants de l'Oise en élargissant son offre aux bibliothèques des communes urbaines de plus de 10.000 habitants, s'inscrivant ainsi dans la démarche volontaire du Conseil départemental en matière de numérique.

### LES ACTIONS À ENVISAGER

#### 4.1 / Affirmation du rôle de la Médiathèque départementale en matière de numérique sur l'ensemble du département

- Elargissement de l'offre de ressources numériques en ligne de la Médiathèque départementale aux bibliothèques des communes de plus de 10.000 habitants. Aujourd'hui, en raison d'un coût encore élevé des abonnements aux ressources numériques en ligne, les bibliothèques de Noyon, Crépy-en-Valois, Senlis, Montataire, Chantilly, Nogent-sur-Oise, Pont-Sainte-Maxence et Méru ne peuvent proposer ce service à leurs usagers. L'ouverture du service des ressources numériques de la Médiathèque départementale aux bibliothèques permettrait de répondre à leurs attentes et à celles de leurs usagers.  
Cette mise à disposition du service de ressources numériques en ligne sera rendue possible par une participation financière des communes intéressées, dont le montant s'élèvera à 0,20 centimes d'euros par habitant. Cette proposition permettrait à ces bibliothèques de disposer de l'offre numérique de la Médiathèque départementale dans son intégralité, pour un montant très inférieur au coût réel de l'offre. A titre d'exemple, l'abonnement complet pour la commune de Pont-Sainte-Maxence contracté à titre individuel, s'élèverait à 6.050 € et seulement à 2.669 € par le biais de la Médiathèque départementale.
- Accompagnement de la Médiathèque départementale pour positionner les bibliothèques de l'Oise en tant qu'espaces innovants en matière de numérique. Dans ce cadre, la Médiathèque départementale renforcera ses actions en matière d'informatique et de numérique, elle développera les compétences pour créer des outils d'accompagnement, enrichir et diversifier l'offre numérique.
- Formation des équipes des bibliothèques publiques mais aussi de l'équipe de la Médiathèque départementale aux usages numériques.
- Création d'un répertoire de partenaires ressources.
  
- Organisation de comités de pilotage et de groupes de travail pour une mise œuvre concertée de projets numériques avec des représentants des bibliothèques du réseau



de la Médiathèque départementale, des bibliothèques urbaines et de la Médiathèque départementale.

- Consolidation de l'équipe et identification du pôle numérique ressource au sein de la MDO qui sera chargé notamment de la veille juridique et technique.
- Elaboration et dépôt d'un dossier de demande de labellisation « Bibliothèque numérique de référence » auprès du ministère de la Culture.

*Cf. Annexe – Fiche projet 4.1 « Les malles numériques véritables outils de médiation numérique »*

*Cf. Annexe – Fiche projet 4.2 « Les cafés du numérique »*

*Cf. Annexe – Fiche projet 4.3 « Création d'un espace « Ressources numériques » sur le portail de la MDO »*

#### **4.2 / Inscrire le numérique dans une logique transversale**

- Inscription du numérique dans la réflexion menée sur une nouvelle politique documentaire avec l'intégration du livre numérique en complémentarité des collections physiques (faciliter la mise à disposition des succès de librairie, diminuer les quantités de livres à désherber...)
- Intégration du numérique pour valoriser les actions et projets mis en œuvre par la Médiathèque départementale pour faciliter la communication, la médiation auprès de certains publics, aider à la création...
- Développement d'actions en direction des publics prioritaires avec l'apport du numérique. Le service de ressources numériques en ligne de la Médiathèque départementale peut être utilisé par un public de collégiens (révision du brevet) ou encore par un public en insertion (remise à niveau en bureautique, informatique, français...).
- Faciliter le lien et l'échange d'informations avec les services départementaux, les bibliothèques de l'Oise, avec les partenaires culturels, sociaux...
- Accompagnement des bibliothèques publiques dans le développement de l'offre de collections numériques et leur utilisation complémentaire dans le cadre d'expositions, d'animations...

*Cf. Annexe – Fiche projet 4.4 « La malle d'animations numérique : Objectif numérique ! »*



Fiche 1.1	PROJET DEVELOPPEMENT DE L'OFFRE NUMERIQUE
<b>AXE 1 - POURSUITE DU MAILLAGE ET DU DEVELOPPEMENT DU RESEAU DE LECTURE PUBLIQUE</b>	Etat des lieux - Constat
	Les pratiques culturelles, les usages et les attentes des usagers sont en complète évolution. Les bibliothèques doivent pouvoir répondre à ces nouvelles demandes en proposant de nouvelles offres à leurs usagers.
	Objectifs
	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Enrichir l'offre documentaire de la MDO et des bibliothèques en complétant l'offre de ses collections dits « physiques » (livres, CD, DVD...)</li> <li>- Répondre aux nouveaux usages des publics</li> <li>- Proposer une plus large amplitude horaire des bibliothèques grâce à des services ouverts 24h/24, 7J/7</li> <li>- Contribuer à donner une image moderne des bibliothèques</li> <li>- Attirer de nouveaux usagers .</li> </ul>
	Description du projet
	<p>La Médiathèque départementale offre aux bibliothèques et aux usagers depuis 2013 de nouveaux services numériques :</p> <p>L'autoformation pour tous avec le site « Tout Apprendre »</p> <p>La consultation de la presse magazine avec « le Kiosk »</p> <p>Une offre musicale avec la ressource média de la Cité de la musique</p> <p>Une offre dédiée au public jeunesse avec « La souris qui raconte »</p> <p>Elle a été complétée en février par une offre de musique en ligne avec « Music me »</p> <p>Les bibliothèques ne sont pas suffisamment sensibilisées et impliquées.</p> <p>Cette offre doit être développée avec notamment les livres numériques, une offre de vidéos à la demande (VOD)</p> <p>Cette offre doit aussi être davantage valorisée en termes de communication et de médiation.</p> <p>Le travail en cours doit être développé : médiation sur le portail, espace ressources, formations...</p>
	Public
	- Usagers et non usagers
	Calendrier prévisionnel
	- 2019 - 2021
	Equipe projet (responsable/direction transversale / partenaires)
	Groupe projet « veille numérique » de la MDO Comité numérique en lien avec les bibliothèques
	Coût
	Evaluation
	<p>Nombre de nouvelles inscriptions à la Médiathèque numérique</p> <p>Nombre de bibliothèques inscrivant des usagers</p> <p>Enquête auprès des publics</p> <p>Nombre de connexions aux ressources</p>
Points de vigilance	
<p>Implication des bibliothécaires du réseau</p> <p>Communication adaptée</p> <p>Contenu adapté aux bibliothèques et aux usagers</p>	

Fiche 1.2.	<b>PROJET DEVELOPPER ET VALORISER LE FOND NUMERIQUE</b>
<b>AXE 1 - POURSUITE DU MAILLAGE ET DU DEVELOPPEMENT DU RESEAU DE LECTURE PUBLIQUE</b>	Etat des lieux - Constat
	Participer au développement de la culture numérique dans les bibliothèques est essentiel aujourd'hui pour répondre aux nouveaux besoins et attentes des usagers. La MDO a un rôle majeur dans l'information et la veille numérique.
	Objectifs
	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Faire de la MDO un pôle ressource en terme de numérique</li> <li>- Informer et former les bibliothèques</li> <li>- Rendre visible le numérique</li> <li>- Multiplier l'offre de la bibliothèque et son fonds documentaire</li> <li>- Permettre aux publics d'accéder à de nouveaux services</li> </ul>
	Description du projet
	<p>La MDO accompagne les bibliothèques dans la révolution numérique : formations, animations, malles pour tester les nouveaux matériels numériques...</p> <p>Les collections numériques sont encore peu connues. La médiatisation de l'offre en matière de livre numérique est essentielle. En effet, le livre numérique étant par définition immatériel, il nécessite une stratégie de valorisation parallèle assez développée pour retenir l'attention des bibliothèques et leur donner envie d'utiliser ce support.</p> <p>La valorisation des collections passent par différentes actions :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- valorisation du fonds dans les magasins de la MDO. Un espace dédié aux livres à réalité augmenté sera mis en place avec une présentation de ces nouveaux documents</li> <li>- la création de « fiches fantômes » pour les collections numériques : matérialiser les livres proposés dans les liseuses, les sélections musicales, les magazines, l'auto-formation...</li> <li>- valorisation du fonds sur le portail : bon référencement sur le catalogue en ligne de la bibliothèque, afin d'attirer l'attention des usagers y faisant des recherches</li> <li>- création de coups de cœur...</li> </ul>
	Public
	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Bibliothécaires</li> <li>- Usagers et non usagers</li> </ul>
	Calendrier prévisionnel
	<ul style="list-style-type: none"> <li>- A développer en 2019</li> </ul>
	Equipe projet (responsable/direction transversale / partenaires)
	Groupe projet « veille numérique » de la MDO
	Coût
	0€
Evaluation	
<p>Nombre de connexions sur le portail sur la rubrique dédiée</p> <p>Emprunt des livres numériques</p> <p>Téléchargements et connexions aux ressources numériques</p>	
Points de vigilance	
<p>Importance de l'implication des bibliothécaires MDO pour valoriser et présenter ses collections</p> <p>Mise en valeur matériel</p>	

Fiche 2.1	PROJET Développement des actions autour de la petite enfance
	<b>Etat des lieux- Constat</b>
	La Médiathèque départementale de l'Oise développe depuis de nombreuses années des actions en direction de la petite enfance afin d'encourager le réseau des bibliothèques de l'Oise à s'investir dans l'accueil de ce public. La démarche de développement de la lecture auprès des tout-petits et de leurs parents, vise à faciliter l'accès aux bibliothèques à toutes les familles, notamment celles les plus éloignées de la lecture.
	<b>Objectifs</b>
	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Donner l'accès au livre dès la naissance</li> <li>- Former les professionnels en lien avec la petite enfance pour leur donner conscience de l'importance du livre dès le plus jeune âge.</li> <li>- Former à la lecture à haute voix.</li> <li>- Faire de la MDO un pôle ressources avec une présentation d'outils dédiés sur le portail</li> </ul>
	<b>Description du projet</b>
	<p>En 2017, la MDO a souhaité renforcer les actions déjà mises en place autour de la petite enfance en développant : les collections, les formations et les actions culturelles.</p> <p>En 2018, pour ce travail, la MDO a reçu le label Premières Pages dispositif du Ministère de la Culture, un projet national d'Education artistique et culturelle (EAC)</p> <p>Pour poursuivre ces actions, différents axes seront proposés en transversalité avec les services qui travaillent avec les tout-petits :</p> <p>Organisations de formations délocalisées sur le territoire dans des bibliothèques ou les MDS à destination des bibliothécaires du réseau</p> <p>Formations s'orientant autour des thématiques suivantes : accueillir les bébés lecteurs, lire à voix haute pour les tout-petits, éveil musical</p> <p>Offrir un album de naissance aux enfants en situation de handicap et qui dépendent de la MDPH</p> <p>Achat de bacs à albums et aménagement d'un espace à la MDO</p> <p>Créer un espace ressources Petite enfance sur le portail qui permettra d'avoir une veille professionnelle actualisée</p>
	<b>Public</b>
	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Bibliothèques du réseau</li> <li>- Tout-petits et leurs parents</li> </ul>
	<b>Calendrier previsionnel</b>
	A partir de 2018. Actions qui perdureront dans les projets MDO
	<b>Equipe projet (responsable/direction transversale / partenaires)</b>
	Groupe projet petite enfance : Christine Bardon, Joséphine Dehodang, Françoise Randu, Véronique Vandenberghe. Dominique Moulin pour la formation MDPH - Direction de la petite enfance
	<b>Coût</b>
	Acquisitions annuelles de fonds documentaires et de matériel d'animation Actions culturelles Formations
	<b>Evaluation</b>
	Inscrits aux journées de formation Actions organisées dans le réseau des bibliothèques de l'Oise Nouveaux documents achetés Documents empruntés Outils d'animation empruntés (valise, expositions, tapis narratifs, kamishibaïs...) Réunions programmées avec le groupe de travail et en transversalité
	<b>Points de vigilance</b>
	Importance de l'implication des services transversaux, des bibliothèques du réseau Valorisation du fonds documentaire de la MDO et des outils d'animation

Fiche 2.2	<b>PROJET</b> <b>LES ATELIERS DU NUMERIQUE</b> La Numérithèque
<b>AXE 2 – DÉVELOPPEMENT DES PUBLICS</b>	Etat des lieux - Constat
	Participer au développement de la culture numérique dans les bibliothèques est essentielle aujourd'hui pour répondre aux nouveaux besoins et attentes des usagers. La MDO a un rôle majeur pour accompagner les bibliothèques dans la mise en place d'ateliers numériques.
	Objectifs
	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Développer et encourager les animations numériques en bibliothèque</li> <li>- Proposer aux bibliothèques un contenu d'applications testées par la MDO</li> <li>- Attirer de nouveaux usagers</li> <li>- Donner une image moderne et actuelle de la bibliothèque</li> </ul>
	Description du projet
	<p>La Médiathèque départementale de l'Oise associée à la Direction de l'Education et de la Jeunesse proposent pendant les vacances scolaires, une expérimentation numérique "clé en main" dans les bibliothèques. Les "Rendez-vous du numérique" en bibliothèque sont une déclinaison du projet Numérithèque du dispositif "Plan collège du futur" conduit par la Direction de l'Education et de la Jeunesse depuis 2016. Il s'agit d'un service de prêt de matériels numériques pour les enseignants visant à encourager les projets innovants dans les pratiques pédagogiques des collèges.</p> <p>Le matériel numérique n'étant pas utilisé durant les vacances scolaires, il est proposé de le mettre à disposition des bibliothèques afin de les accompagner dans le développement de services innovants et de faire participer leurs usagers à de nouvelles animations.</p> <p>Pour les bibliothèques, un référent numérique de la DEJ vient animer l'atelier.</p> <p>Imprimante et scanner 3D, caméra d'animation, robots Sphéro et Asoy, malette de boîtiers de vote, kit de web radio, valise de balado-diffusion... sont mis à disposition par la Numérithèque.</p>
	Public
	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Enfants</li> <li>- Adolescents</li> <li>- Usagers et non usagers des bibliothèques</li> </ul>
	Calendrier prévisionnel
	<ul style="list-style-type: none"> <li>- 3 à 4 ateliers différents sont proposés pendant les vacances scolaires sur l'ensemble du territoire à raison de 2 ateliers par jour dans la même bibliothèque.</li> <li>- En cours et à développer en 2019</li> </ul>
	Equipe projet (responsable/direction transversale / partenaires)
	Groupe projet « veille numérique » de la MDO
	Coût
	0€
Evaluation	
<p>Nombre d'ateliers mis en place en bibliothèque</p> <p>Enquête auprès des publics</p> <p>Retour d'expériences des bibliothèques</p>	
Points de vigilance	
<p>Contraintes techniques, accès réseau</p> <p>Implication des bibliothécaires du réseau pour développer d'autres ateliers</p>	

Fiche 2.3	<b>PROJET</b> <b>La BD c'est WOUA'Z</b>
<b>AXE 2 – DÉVELOPPEMENT DES PUBLICS</b>	Etat des lieux - Constat
	<p>Le « BD bus en fête » rencontre un grand succès auprès des bibliothèques et enseignants. Ce dispositif permet de faire découvrir aux élèves des classes de CM1-CM2 les codes de la bande dessinée dans le cadre d'ateliers encadrés par des intervenants référents dans le domaine de la BD.</p> <p>En 2017, forte des retours extrêmement positifs exprimés par les bénéficiaires, bibliothécaires et enseignants pour ces 2 animations, la MDO a souhaité enrichir l'offre et élargir les publics ciblés en se tournant vers le public des collégiens pour proposer, en partenariat avec le bureau des partenariats culturels, un « Prix bande dessinée des collégiens de l'Oise » pour les élèves des classes de 4<sup>ème</sup>.</p>
	Objectifs
	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Encourager la pratique de la lecture auprès des collégiens dans le cadre d'un prix départemental annuel de bande dessinée.</li> </ul>
	Description du projet
	<p>Le prix des collégiens « La BD c'est Woua'z » propose à 10 classes de 4<sup>ème</sup> et 10 bibliothèques partenaires de participer à ce dispositif. Une sélection de 6 bandes dessinées est choisie et proposée aux collégiens. 3 ateliers en classe ou en bibliothèque accompagnés d'outils pédagogiques permettent aux élèves de comprendre le processus de création d'une BD, de s'initier à la réalisation d'un strip.</p> <p>L'élève devient lui-même acteur et appréhende ainsi le medium BD sous un nouvel angle. Il acquiert aussi les codes et un vocabulaire adapté à la BD qui lui permet ainsi de mieux argumenter son choix pour défendre sa BD préférée dans le cadre de débats avec la classe.</p> <p>La bibliothèque fait partie intégrante du projet. Elle accueille la classe pour les ateliers (si la taille de la structure le permet), elle valorise la sélection dans la bibliothèque, elle organise des comités de lecture BD, présentation d'expositions BD...</p>
	Public
	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Collégiens</li> </ul>
	Calendrier prévisionnel
	De novembre à juin
	Equipe projet (responsable/direction transversale / partenaires)
	Isabelle Charbit, Dominique Faber-Buniva pour la MDO en partenariat avec Mélanie Dumesnil, Tiphaine Magnan pour le bureau des partenariats culturels
	Coût
2 500 € / collège (incluant 3 sélections de BD, matériel pédagogique et interventions médiateur du livre). Co-financement de 50 % par la DRAC	
Evaluation	
<p>Nombre d'ateliers mis en place en bibliothèque</p> <p>Enquête auprès des publics</p> <p>Retour d'expériences des bibliothèques</p>	
Points de vigilance	
<p>Veiller à ce que les collèges budgétisent le déplacement pour rencontrer l'auteur lauréat</p> <p>Veiller à la collaboration entre les collèges et les bibliothèques</p>	

Fiche 2.4	<b>PROJET LES ETOILES DE LA LECTURE</b>
<b>AXE 2 – DÉVELOPPEMENT DES PUBLICS</b>	Etat des lieux - Constat
	Le Conseil départemental de l'Oise, en partenariat avec l'Education nationale et le réseau CANOPE, propose depuis 2018, un prix littéraire jeunesse départemental intitulé « Les Etoiles de la lecture – Prix littéraire jeunesse de l'Oise » afin de promouvoir la langue et l'enseignement du français, développer le goût de la lecture et prévenir les difficultés de lecture voire l'illettrisme des jeunes.
	Objectifs
	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Développer le goût de la lecture</li> <li>- Inciter les jeunes à lire et à écrire à travers un projet motivant</li> <li>- Favoriser la rencontre d'auteurs</li> <li>- Conduire les « petits lecteurs » vers la lecture en leur soumettant des œuvres adaptées à leur âge et à leurs préoccupations</li> <li>- Renforcer le partenariat collèges / bibliothèques, en particulier avec celles du réseau de la Médiathèque Départementale de l'Oise</li> </ul>
	Description du projet
	Le Prix littéraire "Les Etoiles de la lecture" propose une catégorie éducative "Trophée CM2/6ème " organisé dans 12 collèges du département. Mais aussi une catégorie « Plaisir de Lire » qui permet d'ouvrir le prix à tous les publics et de faire participer les différentes structures sur la base du volontariat : bibliothèques du département du réseau de la MDO, bibliothèques du département hors réseau de la MDO, CDI des collèges : ils pourront relayer le prix au sein de leur structure pour les élèves, collèges ou écoles primaires volontaires, centres d'accueil et de loisirs et aux centres sociaux ruraux.
	Les bibliothèques inscrites sur le trophée « Plaisir de lire » achètent la sélection pour la mettre à disposition des lecteurs.
	La bibliothèque proposera des actions autour de la sélection : expositions en lien avec les thèmes, rencontre d'auteur, travail autour de la lecture avec les établissements du territoire (écoles, collèges, assistantes maternelles, centre aéré, maison de retraite...)
	L'annonce du palmarès fin mai peut faire l'objet d'un moment festif dans les bibliothèques.
	Public
	- CM2/ 6 <sup>ème</sup> ; collégiens
	Calendrier prévisionnel
	<p>De septembre à mai</p> <p>Septembre : achat par les bibliothèques de la sélection</p> <p>En avril : mise en place d'une urne pour le vote des enfants</p> <p>Envoi des résultats fin avril pour la centralisation des votes</p>
	Equipe projet (responsable/direction transversale / partenaires)
Isabelle Charbit, Sandrine Bonaglia, Françoise Randu, Dominique Faber	
Coût	
5 ouvrages x le nombre de bibliothèques pour le trophée CM2-6ème	
Evaluation	
<p>Nombre de bibliothèques participantes</p> <p>Nombres de votants</p> <p>Retour d'expériences des bibliothèques</p>	
Points de vigilance	
Contacter les bibliothèques participantes en milieu d'année pour connaître les actions organisées autour du Prix	
Relancer les bibliothèques pour le vote 1 mois avant la date limite.	

Fiche 2.5	<b>PROJET</b> <b>Facile à lire dans l'Oise</b>
<b>AXE 2 – DÉVELOPPEMENT DES PUBLICS</b>	<b>Etat des lieux - Constat</b>
	<p>La question des publics empêchés préoccupe le réseau de lecture publique. La lecture n'est pas un acte facile pour tous. Les empêchements sont divers et concernent donc une partie non négligeable de la population (problèmes dans la technique de lecture, manque de pratique familiale, assimilation de la lecture à des échecs scolaires...).</p> <p>Afin de faciliter l'accès à la lecture pour tous, la MDO souhaite proposer à l'ensemble des bibliothèques de son réseau un fonds de documents répondant aux critères du « facile à lire ».</p>
	<b>Objectifs</b>
	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Lutter contre l'illettrisme en offrant différents chemins de lecture aux personnes en difficulté avec cette pratique.</li> </ul>
	<b>Description du projet</b>
	<p>Avec cette nouvelle offre documentaire, la MDO souhaite inciter les médiathèques de son réseau à créer leurs propres « espaces facile à lire », et à devenir ainsi des lieux d'inclusion sociale en accueillant de nouveaux publics.</p>
	<p><b>Les actions à mener :</b></p>
	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Création d'un espace modulable « Facile à lire dans l'Oise » en partenariat avec le bureau entretien du conseil départemental (menuiserie, peinture,...). Cet espace modulable pourra être prêté aux médiathèques qui souhaitent mettre en place ce dispositif</li> </ul>
	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Adoption du logo national du « facile à lire » qui pourra ensuite être personnalisé pour le département de l'Oise, ce dernier permettra de repérer facilement tous les documents répondant aux critères du « facile à lire »</li> </ul>
	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Création d'une bibliographie « Facile à lire dans l'Oise » sur le portail</li> </ul>
	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Formation et sensibilisation des bibliothécaires du réseau au concept « facile à lire » (formations délocalisées)</li> </ul>
	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Engager des partenariats entre les médiathèques du réseau et les MDS de leurs territoires</li> </ul>
	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Soutenir les médiathèques du réseau dans leurs recherches de partenariat avec les structures œuvrant contre l'illettrisme dans le département</li> </ul>
	<b>Public</b>
Personnes en situation d'illettrisme, de fragilité sociale, de handicap ou de vieillissement	
<b>Calendrier prévisionnel</b>	
A partir de 2018	
<b>Equipe projet (responsable/direction transversale / partenaires)</b>	
<p>Laurent Van Tiel Maisons Départementale de la Solidarité de l'Oise, associations de lutte contre l'illettrisme, l'association bretonne Bibliopass, bureau entretien du Conseil départemental, Service reprographie du Conseil départemental</p>	
<b>Coût</b>	
Acquisition d'un fonds, création de meubles, formations	
<b>Evaluation</b>	
<p>Nombre de bibliothèques accueillant un espace Facile à Lire Nombre de bibliothèques créant leur propre espace et initiant des partenariats sur le territoire Nombre d'emprunts des meubles et du fonds documentaire Nombre de réunions sur le territoire</p>	
<b>Points de vigilance</b>	
<p>Soutenir les médiathèques dans leurs recherches de partenariats avec les structures accompagnant le public cible.</p>	
Veiller à la bonne collaboration entre les bibliothèques, les MDS et les différents partenaires.	

Fiche 2.6	<b>PROJET BIBLIOTHEQUE CITOYENNE</b>
<b>AXE 2 – DÉVELOPPEMENT DES PUBLICS</b>	Etat des lieux - Constat
	La question des publics empêchés préoccupe le réseau de lecture publique.
	Objectifs
	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Permettre une meilleure accessibilité des bibliothèques de l'Oise aux publics prioritaires</li> <li>- Faire des bibliothèques des lieux de vie, de formation et d'accueil pour tous les publics et en particulier pour les publics prioritaires</li> <li>- Lutter contre l'illettrisme, l'exclusion sociale et la fracture numérique</li> <li>- Favoriser l'insertion professionnelle et l'autonomie des personnes, en arrivant en soutien dans leurs démarches administratives et leurs recherches d'emploi</li> </ul>
	Description du projet
	En partenariat avec les bibliothèques de son réseau et les MDS du territoire, la MDO souhaite mettre en place des projets de lecture publique en direction des publics prioritaires afin de rendre plus accessible les bibliothèques.
	Ce projet se traduira par la mise en place de services innovants que la MDO souhaite développer en direction des publics les plus fragilisés du département.
	<i>Les actions à mener :</i>
	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Doter les bibliothèques qui en feront la demande d'un poste informatique pour les usagers afin de faciliter les démarches administratives, l'accès à Internet, les formations...</li> <li>- Proposer dans chaque bibliothèque un fonds documentaire spécifique sur des thématiques diverses telles que : l'estime de soi, l'insertion professionnelle, les addictions, le budget (familial), la parentalité, les réseaux sociaux et ses dérivés, le handicap, ...</li> <li>- Proposer dans chaque bibliothèque un fonds « Facile à lire » pour inciter à la lecture</li> <li>- Favoriser l'auto-formation avec le soutien des personnels des médiathèques et/ou des personnels des maisons des solidarités</li> <li>- Construire des actions de médiation avec les bibliothécaires et les acteurs sociaux</li> <li>- Proposer des expositions sur des thématiques spécifiques en fonction des besoins et attentes des usagers</li> <li>- Organiser des permanences MDS au sein des bibliothèques du territoire</li> </ul>
	Public
	- Publics accompagnés par les MDS : familles, public en recherche d'emploi, personnes âgées, personnes en situation de handicap...
	Calendrier prévisionnel
	- en cours et à développer en 2019
	Equipe projet (responsable/direction transversale / partenaires)
	Equipe MDO, actions à mettre en place avec la Direction de la solidarité, les MDS sur le territoire pour monter des partenariats
	Coût
0€	
Evaluation	
Nombre de partenariats mis en place Public touché Enquête auprès des publics Services proposés	
Points de vigilance	
Veiller à la bonne collaboration entre les bibliothèques, les MDS et les différents partenaires. Veiller à ce que les bibliothèques budgétisent l'acquisition de documents adaptés si besoin.	

Fiche 2.7	<b>PROJET</b> <b>Développement de la lecture</b> <b>Plan de Lutte Anti-Terroriste</b>
<b>AXE 2 – DÉVELOPPEMENT DES PUBLICS</b>	Etat des lieux - Constat
	La question des publics empêchés préoccupe le réseau de lecture publique.
	Objectifs
	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Favoriser l'autonomie, la formation et le développement personnel des personnes détenues</li> <li>- Proposer des espaces d'échanges culturels adaptés et conviviaux, avec le réaménagement des bibliothèques des centres pénitentiaires pour lutter contre la radicalisation de certains détenus</li> </ul>
	Description du projet
	<p><b>Le plan de développement de la lecture comprend :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Le réaménagement des trois bibliothèques du Centre pénitentiaire de Liencourt avec l'acquisition de mobiliers neufs</li> <li>- L'acquisition et le traitement d'un fonds tournant de documents qui sera régulièrement échangé dans les 3 bibliothèques</li> <li>- La mutation des bibliothèques en médiathèques avec l'acquisition et le prêt par la Médiathèque départementale de documents audiovisuels</li> <li>- Le renforcement du partenariat avec la Médiathèque départementale en invitant Laurent Van Tiel à participer aux jurys de recrutement des auxiliaires de bibliothèque, et à l'élaboration d'un nouveau profil de poste des auxiliaires de bibliothèque (en lien avec SODEXO)</li> <li>- L'installation de cimaises dans la « Nef » afin de présenter les travaux réalisés dans les différents ateliers culturels, des expositions de l'administration pénitentiaire ou prêtées par la Médiathèque départementale de l'Oise</li> </ul>
	Public
	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Personnes détenues</li> </ul>
	Calendrier prévisionnel
	A partir de 2018. Durée du projet : 9 mois
	Equipe projet (responsable/direction transversale / partenaires)
	Laurent Van Tiel référent des publics spécifiques à la Médiathèque départementale et Solène Bresciani coordinatrice d'activités pour le Centre pénitentiaire de Liencourt.
	Coût
	Budget alloué par l'administration pénitentiaire au titre du Plan de Lutte Anti-Terroriste
	Evaluation
Finalisation du projet Nombres de personnes détenues venant en bibliothèque	
Points de vigilance	
<ul style="list-style-type: none"> <li>- La surestimation des besoins par les fournisseurs de mobilier</li> <li>- Selon le fournisseur choisi : Installation du mobilier par les services techniques</li> <li>- Recrutement d'auxiliaires pour l'équipement des documents</li> </ul>	

Fiche 2.8	<b>PROJET</b> <b>BILI LA BROUETTE : Rendre la bibliothèque plus accessible à tous</b>
<b>AXE 2 – DÉVELOPPEMENT DES PUBLICS</b>	Etat des lieux - Constat
	La bibliothèque reste encore un lieu inaccessible pour certains publics qui n'osent pas franchir la porte. C'est le cas notamment des jeunes en difficulté scolaire.
	Objectifs
	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Permettre à chaque enfant de 8 à 12 ans (avec ou sans handicap) de découvrir la bibliothèque de manière ludique et accessible</li> <li>- Inciter les jeunes à venir en bibliothèque</li> <li>- Faire de la bibliothèque un lieu d'accueil et d'apprentissage</li> <li>- Développer des partenariats avec les associations et écoles</li> </ul>
	Description du projet
	Chaque enfant, avec ou sans handicap, doit pouvoir accéder aux livres et à la bibliothèque. La MDO a ainsi fait l'acquisition de cette <b>malle pédagogique</b> nouvelle génération qui permettra de faire découvrir la bibliothèque de manière ludique à <b>des publics jeunes éloignés de la culture et en particulier du livre, pour des raisons qui peuvent être physiques, psychologiques ou sociologiques.</b>
	<b>Le principe</b>
	Imaginée par l'association <b>Signes de sens</b> , cette malle pédagogique et innovante, permet un accueil ludique en bibliothèque. Bili la brouette s'adresse aux enfants de 8 à 12 ans, éloignés de l'accès à la culture et en particulier du livre, pour des raisons qui peuvent être physiques, psychologiques ou sociologiques.
	<b>Le principe est de faciliter l'accès à la bibliothèque aux enfants en difficulté par le biais du jeu afin qu'ils s'y repèrent mieux. C'est aussi et surtout un très bon moyen de créer du lien avec la bibliothécaire qui a une place essentielle dans l'activité.</b>
	<b>Le jeu proposé permet ainsi trois découvertes simultanées : la bibliothèque, le/la bibliothécaire et le livre dans sa diversité.</b>
	Dans cet atelier, la lecture n'est pas la finalité.
	Cette malle brouette pédagogique est composée de 11 missions adaptées aux compétences et rythmes de chacun. Le temps d'animation est de 45 minutes environ, selon l'âge des enfants.
	Public
Publics jeunes éloignés de l'accès à la culture et en particulier au livre, pour des raisons qui peuvent être physiques, psychologiques ou sociologiques.	
Calendrier prévisionnel	
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Test 1<sup>er</sup> semestre 2018</li> <li>- Prêt aux bibliothèques à partir de septembre 2018</li> </ul>	
Equipe projet (responsable/direction transversale / partenaires)	
Coût	
0€	
Evaluation	
<ul style="list-style-type: none"> <li>Nombre d'emprunts de la malle</li> <li>Nombre de classes touchés</li> <li>Nombre de partenariats et d'actions mis en place suite de cet emprunt</li> </ul>	

Fiche 2.9	<b>PROJET UN BEBE UN LIVRE</b>
<b>AXE 2 – DÉVELOPPEMENT DES PUBLICS</b>	<u>Etat des lieux - Constat</u>
	<p>La Médiathèque départementale de l'Oise développe depuis de nombreuses années des actions en direction de la petite enfance afin d'encourager le réseau des bibliothèques de l'Oise à s'investir dans l'accueil de ce public.</p> <p>La démarche de développement de la lecture auprès des tout-petits et de leurs parents, vise à faciliter l'accès aux bibliothèques à toutes les familles, notamment celles les plus éloignées de la lecture.</p>
	<u>Objectifs</u>
	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Donner l'accès au livre dès la naissance jusqu'aux 3 ans de l'enfant</li> <li>- Elaborer un partenariat avec la MDPH</li> <li>- Rencontrer les professionnels en lien avec la petite enfance sur 5 territoires</li> </ul>
	<u>Description du projet</u>
	<p>En 2019, la Médiathèque départementale s'associera à l'équipe de la Maison Départementale des personnes handicapées afin d'organiser l'opération « un bébé, un livre » en direction des enfants recensés par ce service.</p> <p>Un comité de pilotage réunissant des personnels du médico-social, de la petite enfance et des bibliothèques sera chargé de la mise en œuvre de ce dispositif.</p> <p>Un peu plus de 200 enfants devraient être concernés par cette opération.</p>
	<u>Public</u>
	<p>Les bibliothécaires du réseau, les professionnels de la petite enfance du conseil départemental, Les assistantes maternelles, les parents, les tout-petits.</p>
	<u>Calendrier prévisionnel</u>
	<p>Distribution des albums lors de la semaine de spectacle en juin</p>
	<u>Equipe projet (responsable/direction transversale / partenaires)</u>
	<p>Christine Bardon, Joséphine Dehodang, Françoise Randu, Véronique Vandenberghe, Aurélie Le Roux (- MDPH)</p>
	<u>Coût</u>
	<p>« Les livres de naissance » seront acquis par la Direction de la Solidarité (MDPH) et la MDO.</p>
<u>Evaluation</u>	
<p>Nombre d'enfants bénéficiaires de l'opération « un bébé, un livre »</p> <p>Nombre de partenariats mis en place</p>	
<u>Points de vigilance</u>	
<p>Importance de l'implication des services transversaux, des bibliothèques du réseau</p>	

Fiche 2.10	<b>PROJET</b> <b>MÉDIATION NUMÉRIQUE AUPRÈS DES PERSONNES ÂGÉES –</b> <b>LES WEBRADIOS</b>
<b>AXE 2 – DÉVELOPPEMENT DES PUBLICS</b>	<b>Etat des lieux - Constat</b>
	La fracture numérique est forte chez les personnes âgées et participe à leur isolement. La bibliothèque, en tant que lieu de ressources doit être un acteur au service de la cohésion sociale et de la formation. La création d'atelier « webradio » en bibliothèques en direction des seniors peut être un moyen d'allier échange et sensibilisation.
	<b>Objectifs</b>
	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Lutter contre l'isolement et créer du lien social en proposant des temps d'échanges conviviaux autour de la musique</li> <li>- Positionner la bibliothèque comme un lieu de vie, d'échanges et de discussions</li> <li>- Placer la bibliothèque comme un lieu de ressources innovant par le biais d'ateliers numériques</li> <li>- Initier des partenariats entre les bibliothèques d'un territoire, les services et associations travaillant avec les personnes âgées</li> </ul>
	<b>Description du projet</b>
	<p>A l'occasion de l'opération nationale « La Semaine bleue », la MDO, en partenariat avec la Direction des Solidarités, propose d'aller à la rencontre des personnes âgées en s'appuyant sur les bibliothèques du territoire, accompagnée des centres sociaux ruraux et des MDS. Elle proposera de créer des webradios grâce à la ressource numérique en ligne gratuite MusicMe.</p> <p>Ces rencontres prendront le format suivant : sur une demi-journée en bibliothèque ou dans la structure d'accueil, une personne de la MDO et la bibliothécaire de la commune accompagnée d'un référent du centre social ou de la MDS animeront un temps d'échange autour de la musique : écoute d'extraits, échange de souvenirs et découverte de reprises ponctueront cette rencontre.</p> <p>Grâce à ces échanges, une playlist sera réalisée. Composée des coups de cœur des participants, elle sera le reflet de leurs goûts.</p> <p>A l'issue des ateliers, les webradios seront diffusées sur le portail de la MDO et de la MDPH et en écoute chez les personnes âgées.</p>
	<b>Public</b>
	- Personnes âgées autonomes ou en structures d'accueil (maisons de retraite, Résidences autonomes)
	<b>Calendrier prévisionnel</b>
	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Semaine du 8 au 15 octobre – semaine nationale de la Semaine bleue</li> <li>- A renouveler durant l'année</li> </ul>
	<b>Equipe projet (responsable/direction transversale / partenaires)</b>
	Bibliothécaire pôle Multimédia, agents de la Direction des solidarités, Centre sociaux ruraux, Maisons de santé
	<b>Coût</b>
	0€
	<b>Evaluation</b>
<p>Nombre de personnes âgées présentes lors des ateliers</p> <p>Mise en place d'autres projets suite au partenariat entre les bibliothèques et les centres sociaux, les maisons de la solidarité</p> <p>Demandes d'actions similaires par les bibliothèques ou les centres sociaux, MDS sur les territoires</p>	
<b>Points de vigilance</b>	
<p>Contraintes techniques, accès réseau</p> <p>Importance du suivi et de la formation des bibliothécaires</p>	
<b>Points de vigilance</b>	
Ne pas changer la cible du projet	

Fiche 2.11	<b>PROJET</b> <b>MÉDIATION NUMÉRIQUE AUPRÈS DES PERSONNES ÂGÉES –</b> <b>LES ATELIERS NUMÉRIQUES</b>
<b>AXE 2 – DÉVELOPPEMENT DES PUBLICS</b>	Etat des lieux - Constat
	La fracture numérique est forte chez les personnes âgées. Les outils numériques restent un mystère et participent à leur isolement. La bibliothèque, en tant que lieu de ressources doit être un acteur au service de la cohésion sociale et d'apprentissages autour des nouvelles technologies. La création d'ateliers numériques à partir des ressources numériques de la MDO ou d'applications peut être un moyen d'allier échange et sensibilisation.
	Objectifs
	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Réduire la fracture numérique et former les personnes âgées aux nouvelles technologies</li> <li>- Lutter contre l'isolement et créer du lien social en proposant des temps conviviaux</li> <li>- Positionner la bibliothèque comme un lieu de vie, d'échanges et de discussions,</li> <li>- Placer la bibliothèque comme un lieu de ressources innovant par le biais d'ateliers numériques.</li> </ul>
	Description du projet
	<p>La MDO propose depuis 2014 différentes ressources numériques qui peuvent être utilisées par les bibliothèques pour la création d'ateliers :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Toutapprendre.com : initiation à Internet, à la bureautique, photoshop, commander sur Internet, la sécurité...</li> <li>- MusicMe : création de webradios</li> <li>- Les malles numériques : <ul style="list-style-type: none"> <li>• création d'ateliers pour sensibilisation à la tablette, aux jeux ... grâce à des applications spécifiques: jeu de mémoire, jeu de dames...</li> <li>• découverte et appropriation de la liseuse</li> <li>• atelier sensibilisation à la tablette</li> </ul> </li> </ul> <p>En parallèle à ces ressources, la MDO propose une boîte à outils avec des fiches pratiques pour faciliter la mise en place de ces ateliers. La boîte à outils sera largement développée. Des formations dédiées à ce public pourraient être proposées « animer des ateliers numériques pour les seniors »</p>
	Public
	- Personnes âgées autonomes ou en structures d'accueil (maisons de retraite, résidences autonomes)
	Calendrier prévisionnel
	- En cours et à développer en 2019
	Equipe projet (responsable/direction transversale / partenaires)
	<p>Groupe projet « animation numérique » de la MDO Travail à mettre en place avec la DDirection de la solidarité, les MDS sur le territoire pour toucher les personnes âgées et monter des partenariats</p>
	Coût
	Achat d'applications spécifiques
	Evaluation
<p>Nombre d'ateliers mis en place Nombre de connexion à la boîte à outils Nombre de formations et présence à la formation Retour d'expériences des bibliothèques</p>	
Points de vigilance	
<p>Contraintes techniques, accès réseau Importance du suivi et de la formation des bibliothécaires en interne Implication des bibliothécaires du réseau</p>	

Fiche 3.1	<p style="text-align: center;"><b>PROJET</b> <b>QUEL CIRQUE !</b> Projet Education Artistique et Culturelle</p>
<b>AXE 3 – DÉVELOPPEMENT DE L'ÉDUCATION ARTISTIQUE, CULTUREL ET LITTÉRAIRE</b>	Etat des lieux - Constat
	Objectifs
	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Donner au public le goût et le plaisir de lire par le biais de rencontres enrichissantes</li> <li>- Favoriser le contact avec des publics divers, parfois très éloignés de la lecture et des bibliothèques (collégiens, personnes âgées, détenus...)</li> <li>- Dynamiser et animer le territoire</li> </ul>
	Description du projet
	<p>La MDO s'est positionnée sur un appel à projets de la DRAC en proposant une action pluridisciplinaire en partenariat avec les bibliothèques du territoire et en mobilisant des acteurs de différentes disciplines artistiques autour d'un projet original et innovant intitulé : « Quel cirque ! »</p> <p>Elle proposera une action alliant 3 disciplines : les arts du cirque, l'écriture et l'illustration autour d'un temps de médiation, un spectacle de cirque, des ateliers proposés par l'auteur et l'illustratrice.</p> <p>Cette action ciblera aussi les jeunes en difficultés éloignés de la culture. La MDO s'appuiera sur son partenariat avec <b>les Maisons d'Enfants à Caractère Social (MECS)</b> et incitera à construire des partenariats avec les lycées agricoles.</p> <p><b>8 bibliothèques « chef de fil »</b> seront choisies en fonction d'une répartition géographique équilibrée ayant pour volonté de mener un travail en réseau dynamique et efficace, tout en s'appuyant sur des partenariats.</p> <p><b>2 communes d'accueil pour des spectacles</b>, l'une située à l'ouest du département et l'autre à l'est pour toucher un large public.</p> <p>Une soirée de clôture sera proposée mi-juin avec la présence de la Batoude, des deux intervenantes et les publics. Une exposition des travaux d'écriture et de dessin réalisés pendant la résidence sera au cœur de cette restitution.</p>
	Public
	<p>Public scolaire et jeunes en difficultés</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Les petits : maternelle GS /CP/CE1</li> <li>- Les enfants : CE2/CM1/ CM2/6<sup>ème</sup></li> <li>- Les adolescents : 5<sup>ème</sup> à 3<sup>ème</sup></li> </ul>
	Calendrier prévisionnel
	<p>Octobre 2018 – juin 2019</p>
	Equipe projet (responsable/direction transversale / partenaires)
	<p>Responsable actions culturelles et équipe de la MDO</p>
	Coût
	<p>20 429€ - Aide de la DRAC à hauteur de 50% et aide de la Région à hauteur de 25%</p>
Evaluation	
<p>Nombre de bibliothèques participantes aux spectacles, ateliers et rencontres</p> <p>Nombre de participants (classes, grand public) aux ateliers</p> <p>Nombre de participants (classes, grand public) aux spectacles et aux rencontres</p> <p>Questionnaire d'évaluation</p> <p>Un questionnaire sera envoyé aux classes pour évaluer le travail mis en place dans les différents ateliers</p> <p>le temps de restitution permettra d'évaluer le travail réalisé durant les ateliers</p>	
Points de vigilance	

Fiche 3.2	<b>PROJET</b> <b>La Nuit de la lecture</b>
<b>AXE 3 – DÉVELOPPEMENT DE L'ÉDUCATION ARTISTIQUE, CULTUREL ET LITTÉRAIRE</b>	<b>Etat des lieux - Constat</b>
	<p>Le Ministère de la Culture et de la Communication a lancé en janvier 2017 la 1<sup>ère</sup> édition de la Nuit de la lecture qui propose au réseau des bibliothèques et médiathèques une manifestation nationale de promotion de la lecture publique et des bibliothèques.</p> <p>A travers la mobilisation de l'ensemble des acteurs du livre et de la lecture, il s'agit de valoriser pour mieux mettre en lumière le potentiel et le rôle culturel, éducatif et social majeur des bibliothèques et d'inciter le public pendant cette nocturne à fréquenter davantage et différemment ces institutions culturelles au cœur des territoires et de la vie quotidienne des Français.</p>
	<b>Objectifs</b>
	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Donner ou de raviver le goût de la lecture auprès d'un large public</li> <li>- Faire connaître les bibliothèques du réseau</li> </ul>
	<b>Description du projet</b>
	<p>Les horaires d'ouverture ne permettent pas toujours au public de se rendre dans la bibliothèque de leur commune. Cette Nuit de la lecture est l'occasion de proposer aux bibliothèques d'ouvrir leurs portes sur un créneau horaire différent afin d'aller à la rencontre de nouveaux publics.</p> <p>La MDO se veut chef d'orchestre et fédérateur sur cet événement afin d'inciter le plus grand nombre de bibliothèques à ouvrir leurs portes lors de cette manifestation. Elle proposera ainsi une soirée porte ouverte et un appel à projet départemental.</p> <p>A la MDO :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>○ Les tout-petits autour d'une soirée « p'tits pyjamas » avec : <ul style="list-style-type: none"> <li>✓ des lectures à voix haute</li> <li>✓ un spectacle</li> </ul> </li> <li>○ « Le public ado et adultes avec : <ul style="list-style-type: none"> <li>✓ un spectacle</li> </ul> </li> </ul> <p>Des actions portées par les bibliothèques sur tout le territoire : Les bibliothèques pourront proposer une soirée avec des lectures à voix haute, des kamishibai's, des expositions, des conférences, des ateliers, des animations autour des liseuses et des tablettes...</p> <p>Une communication globale : La Médiathèque départementale référencera toutes les actions portées par les bibliothèques et proposera une communication globale valorisant l'ensemble des bibliothèques : affiche, flier, web...</p>
	<b>Public</b>
	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Les personnels du réseau de bibliothèques de la Médiathèque départementale de l'Oise,</li> <li>- Tous les publics dans le cadre des animations mises en place à la MDO et dans les bibliothèques de son réseau.</li> <li>-</li> </ul>
	<b>Calendrier prévisionnel</b>
	Janvier
	<b>Equipe projet (responsable/direction transversale / partenaires)</b>
	Maureen HERNANDEZ - Isabelle CHARBIT
	<b>Coût</b>
3000€ pour les spectacles, la communication	
<b>Evaluation</b>	
Nombre de visiteurs	
<b>Points de vigilance</b>	
Nombre de visiteurs // sécurité	

Etat des lieux - Constat

Participer au développement de la culture numérique dans les bibliothèques est essentiel aujourd'hui pour répondre aux nouveaux besoins et attentes des usagers. La MDO a un rôle majeur afin de sensibiliser et former au numérique les salariés et bénévoles de son réseau. Depuis 2016, la MDO propose 8 malles numériques qui participent à cette médiation

Objectifs

- Multiplier l'offre de la bibliothèque et son fonds documentaire
- Permettre aux publics d'accéder à des services innovants
- Attirer de nouveaux usagers
- Valoriser le rôle de la bibliothèque sur son territoire et auprès des élus
- Faire de la bibliothèque un lieu culturel « ressources » de proximité
- Créer du lien avec les habitants de la commune
- Lutter contre la fracture numérique

Description du projet

Une malle numérique est composée de 6 tablettes et 4 liseuses électroniques.  
 Les liseuses électroniques sont empruntables dans les bibliothèques du réseau pour faire découvrir aux lecteurs + de 200 ouvrages.  
 Les tablettes numériques sont consultables dans les bibliothèques, avec des applications dans divers domaines : jeux, presse, art, musique, cuisine etc.  
 Une malle est prêtée 4 mois aux bibliothèques pour leur permettre d'appréhender ces outils, les proposer à leurs usagers et mettre en place des ateliers dans leur structure.  
 Une sélection d'applications enfance, adolescents, adultes et personnes âgées est proposée. Cette sélection est complètement revue fin 2018 pour proposer davantage d'applications permettant des ateliers pour les différents publics : sensibilisation, contes numériques, ateliers intergénérationnels...  
 Des formations sont à mettre en place pour sensibiliser davantage les bibliothèques sur la médiation numérique.

Public

- Usagers et non usagers

Calendrier prévisionnel

- En cours et à développer en 2019

Equipe projet (responsable/direction transversale / partenaires)

Groupe projet « veille numérique » de la MDO

Coût

Achat d'applications spécifiques

Evaluation

Nombre d'ateliers mis en place en bibliothèque  
 Nombre de bibliothèques empruntant les malles  
 Enquête auprès des publics  
 Nombre de connexions à la boîte à outils  
 Nombre de formations et présence à la formation  
 Retour d'expériences des bibliothèques

Points de vigilance

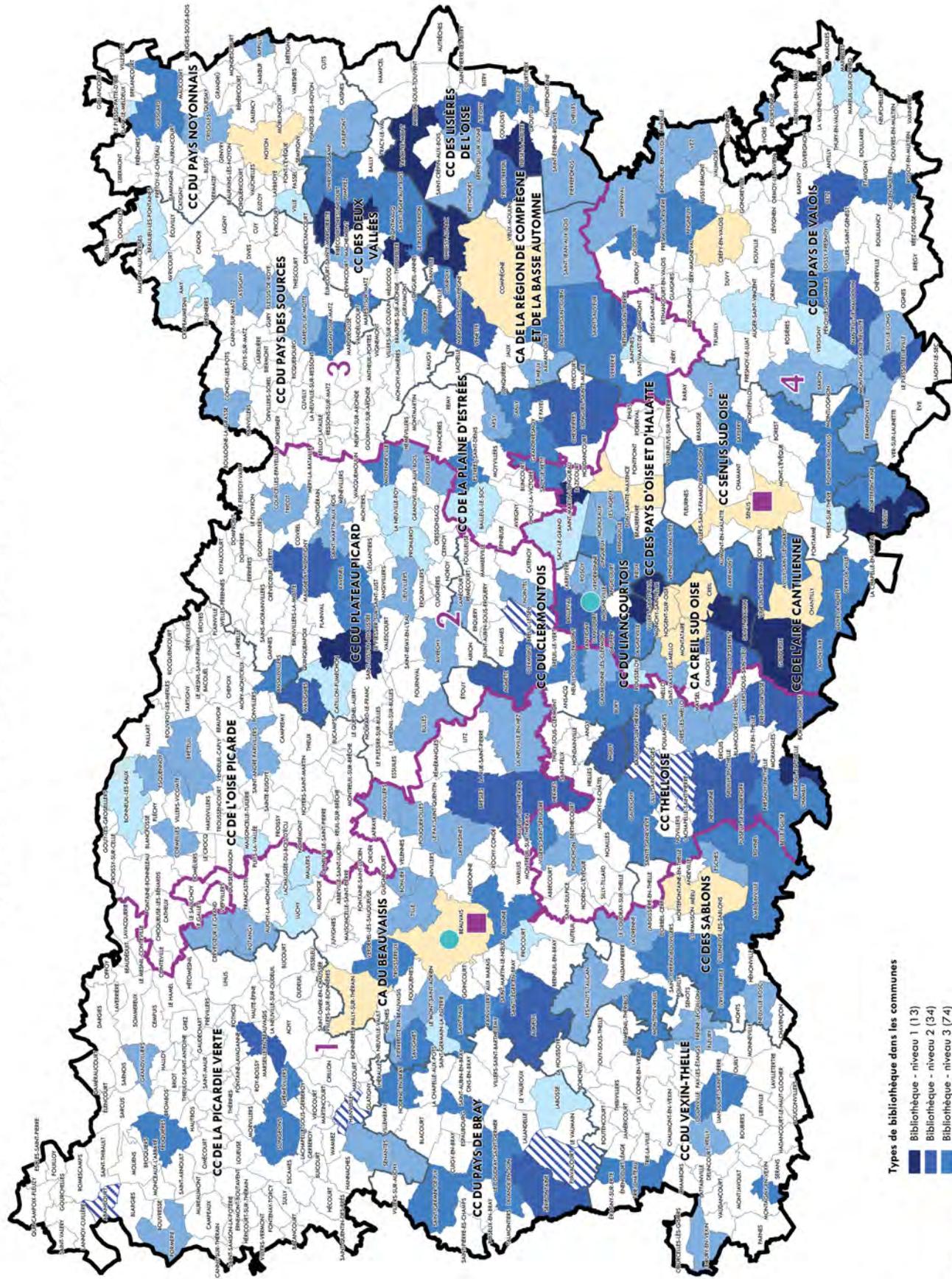
Contraintes techniques, accès réseau  
 Importance du suivi et de la formation des bibliothécaires en interne  
 Implication des bibliothécaires du réseau  
 Contenu adapté aux bibliothèques et aux usagers

Fiche 4.2	<b>PROJET LES CAFES DU NUMERIQUE</b>
<b>AXE 4 - D ÉVELOPPEMENT D'UNE POLITIQUE NUMÉRIQUE POUR TOUS</b>	Etat des lieux - Constat
	Participer au développement de la culture numérique dans les bibliothèques est essentiel aujourd'hui pour répondre aux nouveaux besoins et attentes des usagers. La MDO a un rôle majeur afin de sensibiliser et former au numérique les salariés et bénévoles de son réseau.
	Objectifs
	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Sensibiliser les bibliothécaires à l'importance du numérique en bibliothèques</li> <li>- Valoriser l'intérêt du numérique en bibliothèques</li> <li>- Partager la veille numérique</li> <li>- Partager et valoriser les expérimentations en bibliothèque</li> <li>- Echanger, comprendre les freins pour les dépasser</li> <li>- Accompagner le changement</li> </ul>
	Description du projet
	<p>Les comités seront organisés sur la base d'une matinée une fois par semestre dans chaque réseau. Ils auront lieu à chaque fois dans une bibliothèque différente du réseau, bibliothèque qui aura mis en place des animations numériques afin de la valoriser.</p> <p>Conduits par une équipe de la MDO, ces comités seront l'occasion de présenter des applications « coups de cœur », l'actualité et les services de la MDO mais surtout d'échanger sur les actions mises en place en bibliothèques pour partager les expériences, les freins et les réussites.</p> <p>Ces comités seront lancés fin 2018 avec la sensibilisation à la malle d'animation numérique « Objectif numérique ! »</p> <p>Un forum de discussion sur le portail pourrait compléter ces comités tout au long de l'année.</p>
	Public
	- Bibliothécaires salariés et bénévoles
	Calendrier prévisionnel
	- Novembre 2018, février 2019 et chaque semestre à partir de 2019
	Equipe projet (responsable/direction transversale / partenaires)
	Groupe projet « veille numérique » / « animations numériques » de la MDO
	Coût
0€	
Evaluation	
<p>Nombre de comités mis en place</p> <p>Nombre de bibliothèques présentes – les « fidèles » et les nouvelles au fru et à mesure des comités</p> <p>Nombre d'actions mises en place en bibliothèque</p> <p>Enquête auprès des bibliothèques sur leurs attentes</p> <p>Nombre de connexions à la boîte à outils</p> <p>Retour d'expériences des bibliothèques</p>	
Points de vigilance	
<p>Importance du suivi et de la formation des bibliothécaires en interne pour répondre aux questions et attentes des bibliothèques du réseau</p> <p>Implication des bibliothécaires du réseau</p> <p>Contenu adapté aux bibliothèques et aux usagers</p>	

Fiche 4.3	<p align="center"><b>PROJET</b> <b>CREATION D'UN ESPACE « RESSOURCES NUMERIQUES »</b> <b>sur le portail de la MDO</b></p>
<p align="center"><b>AXE 4 - D ÉVELOPPEMENT D'UNE POLITIQUE NUMÉRIQUE</b> <b>POUR TOUS</b></p>	<p align="center">Etat des lieux - Constat</p>
	<p>Participer au développement de la culture numérique dans les bibliothèques est essentiel aujourd'hui pour répondre aux nouveaux besoins et attentes des usagers. La MDO a un rôle majeur dans l'information et la veille numérique.</p>
	<p align="center">Objectifs</p>
	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Faire de la MDO un pôle ressource en terme de numérique</li> <li>- Informer et former les bibliothèques</li> </ul>
	<p align="center">Description du projet</p>
	<p>La MDO propose un large éventail d'actions autour du numérique : malles numériques, malle d'animation numérique, ressources numériques, ateliers Rdv du numérique...</p> <p>Ces actions doivent être complétées par un espace dédié sur le portail afin d'accompagner les bibliothèques dans le développement de ces ressources au sein même de leur structure. Le portail est un vecteur essentiel pour partager les bonnes pratiques, développer la veille et proposer des actions « clé en main ».</p> <p>Une rubrique dédiée « ressources numériques » est à développer. Elle sera composée de :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- une boîte à outils proposant des fiches pratiques « clé en main » pour mettre en place des animations numériques pour les différents publics et proposer des partenariats à mettre en place</li> <li>- un espace de valorisation d'expérimentations faites en bibliothèques pour valoriser et inciter les bibliothèques dans cette démarche</li> <li>- une « applithèque » mettant en avant les applications coups de cœur, des idées d'animations...</li> <li>- un forum d'échange pour que les bibliothèques puissent discuter entre elles, échanger, ...</li> </ul>
	<p align="center">Public</p>
	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Bibliothèques</li> </ul>
	<p align="center">Calendrier prévisionnel</p>
	<ul style="list-style-type: none"> <li>- En cours et à développer en 2019</li> </ul>
	<p align="center">Equipe projet (responsable/direction transversale / partenaires)</p>
	<p>Groupe projet « veille numérique » de la MDO</p>
	<p align="center">Coût</p>
	<p>0€</p>
<p align="center">Evaluation</p>	
<p>Nombre d'ateliers mis en place en bibliothèque          Nombre de bibliothèques empruntant les malles          Enquête auprès des publics          Nombre de connexions à la boîte à outils          Nombre de formations et présence à la formation          Retour d'expériences des bibliothèques</p>	
<p align="center">Points de vigilance</p>	
<p>Importance de l'implication des bibliothécaires MDO pour échanger sur le forum</p>	

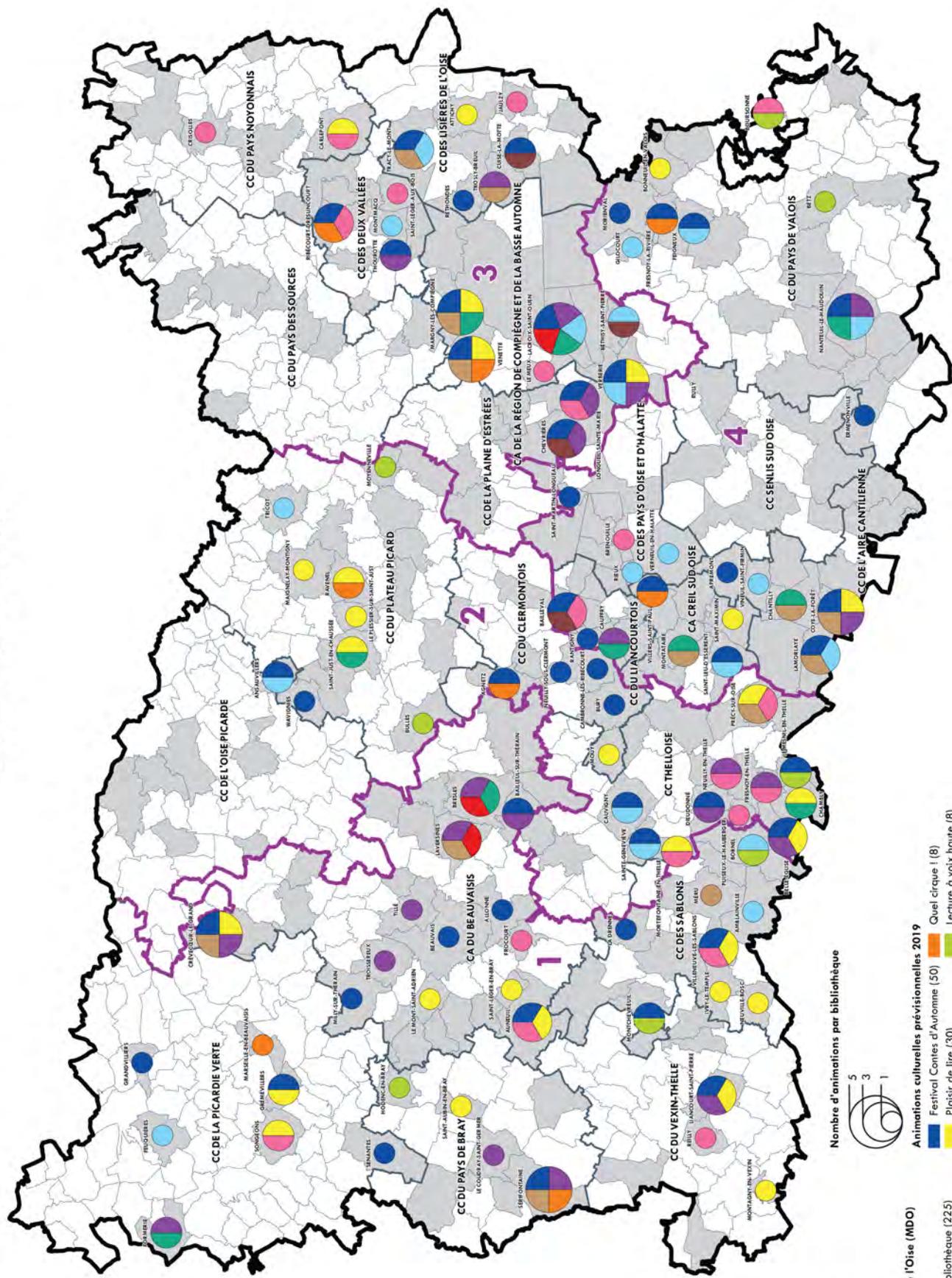
Fiche 4.4	<p style="text-align: center;"><b>PROJET</b> <b>« OBJECTIF NUMERIQUE I »</b> <b>La malle d'animations numérique</b></p>
<b>AXE 4 - D ÉVELOPPEMENT D'UNE POLITIQUE NUMÉRIQUE POUR TOUS</b>	Etat des lieux - Constat
	<p>La Médiathèque départementale a constitué un fonds important d'outils d'animation qu'elle met à disposition des bibliothèques tout au long de l'année pour faciliter l'élaboration d'évènements. Face au développement du numérique, au succès remporté par le prêt des malles numériques, aux formations numériques, et aux premières expérimentations menées par la MDO sur les animations numériques, il semble pertinent d'accompagner les bibliothèques dans cette évolution en leur proposant une malle d'animation numérique.</p>
	Objectifs
	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Développer et encourager les animations numériques en bibliothèque</li> <li>- Proposer aux bibliothèques un contenu d'applications testées par la MDO</li> <li>- Attirer de nouveaux usagers,</li> <li>- Donner une image moderne et actuelle de la bibliothèque</li> </ul>
	Description du projet
	<p>La malle « Objectifs numérique » sera composée de :</p> <p>4 tablettes avec une sélection d'applications pour des publics variés  une sélection de livres à réalité augmentée avec applications intégrées  une exposition à réalité augmentée « Voyages typographiques »  contes numériques proposés par la ressource numérique « la souris qui raconte » via le portail de la MDO  matériel technique: pico-projecteur, E-beam, rallonge, clé USB (fiche descriptive du matériel)  fiches pratiques pour la mise en place des animations.</p> <p>Avec cette malle, différentes animations peuvent être mises en place : lecture à voix hautes, contes numériques, ateliers d'écriture, jeux intergénérationnels, initiation aux tablettes, couplées avec les collections d'ouvrages de la bibliothèque.</p> <p>Elle sera prêtée aux bibliothèques qui en feront la demande durant un mois en fonction d'un projet décrit dans une fiche projet.</p> <p>Une journée de sensibilisation au numérique et aux animations numériques sera organisée à partir de novembre en décentralisée dans 4 bibliothèques du territoire afin de toucher le plus grand nombre de bibliothèques.</p>
	Public
	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Usagers et non usagers</li> </ul>
	Calendrier prévisionnel
	<p>De septembre 2018 à janvier 2019, 4 bibliothèques seront choisies en fonction de leurs motivations et activités dans le domaine.</p> <p>La malle sera prêtée aux bibliothèques pour 1 mois renouvelable à compter de mars 2019.</p>
	Equipe projet (responsable/direction transversale / partenaires)
	Groupe projet « veille numérique » de la MDO
	Coût
3000€	
Evaluation	
<p>Nombre de bibliothèques empruntant la malle  Nombre de connexions à la boîte à outils  Retour d'expériences des bibliothèques –  Nombre d'ateliers mis en place en bibliothèque</p>	
Points de vigilance	
<p>Contraintes techniques, accès réseau  Importance du suivi et de la formation des bibliothécaires en interne  Implication des bibliothécaires du réseau  Contenu adapté aux bibliothèques et aux usagers</p>	

# LES BIBLIOTHÈQUES DE L'OISE EN 2019 (RÉSEAU MDO ET HORS RÉSEAU)



- Limites administratives 2019**
- Département
  - EPCI
  - Communes
- Médiathèque départementale de l'Oise (MDO)**
- Limites de chaque réseau
  - Sites de la MDO (2)
- Types de bibliothèque dans les communes**
- Bibliothèque - niveau 1 (13)
  - Bibliothèque - niveau 2 (34)
  - Bibliothèque - niveau 3 (74)
  - Bibliothèque - niveau 4 (67)
  - Bibliothèque - niveau 5 (24)
  - Bibliothèque hors réseau (12)
  - Bibliothèque en projet (5)
  - Autres sites de lecture (2)

# ACTIONS CULTURELLES MDO DANS LES BIBLIOTHÈQUES DE L'OISE EN 2019 (PRÉVISIONNEL)



**Limites administratives 2019**

- Département
- EPCI
- Communes

**Médiathèque départementale de l'Oise (MDO)**

- Limites de chaque réseau
- Communes dotées d'une bibliothèque (225)

**Nombre d'animations par bibliothèque**

5  
3  
1

**Animations culturelles prévisionnelles 2019**

- Festival Contes d'Autisme (50)
- Plaisir de lire (30)
- Été en roue libre (23)
- BD bus (20)
- Petites bulles (20)
- BD c'est Woua'z (10)
- Quel cirque ! (8)
- Lecture à voix haute (8)
- Bus d'animation (3)
- Jeux Vidéo (4)
- Rendez-vous du numérique (13)





## NOTES



.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....



## NOTES

---

A series of 15 horizontal dotted lines for writing notes.



## NOTES



.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....





**CONSEIL DÉPARTEMENTAL  
DE L'OISE  
DIRECTION GÉNÉRALE ADJOINTE RÉUSSITES ÉDUCATIVES,  
CITOYENNES ET TERRITORIALES**

DIRECTION DE LA CULTURE  
MÉDIATHÈQUE DÉPARTEMENTALE DE L'OISE

22, rue Vinot Préfontaine

60000 Beauvais

03 44 10 83 00

[mdo.oise.fr](http://mdo.oise.fr)